



HAL
open science

Standard occurrences de taxons de la plateforme thématique v3.1

R Jomier

► **To cite this version:**

R Jomier. Standard occurrences de taxons de la plateforme thématique v3.1. PatriNat (AFB-CNRS-MNHN). 2018, pp.56. mnhn-04275378

HAL Id: mnhn-04275378

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04275378>

Submitted on 27 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Standard occurrences de taxons de la plateforme thématique v3.1

Mai 2018

Rémy Jomier

Unité Mixte de Service Patrimoine Naturel

Nom du Programme/Projet : Standard de données occurrences de taxons de la plateforme thématique

Convention :

Chef de projet : Rémy Jomier

Chargé(e) de mission :

Experts mobilisés pour :

Relecture : Mathieu Manceau, Solène Robert

Référence du rapport conseillée :

L'UMS Patrimoine naturel

Centre d'expertise et de données sur la nature



Depuis janvier 2017, l'Unité Mixte de Service 2006 Patrimoine naturel assure des missions d'expertise et de gestion des connaissances pour ses trois tutelles, que sont le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Agence française pour la biodiversité et le CNRS.

Son objectif est de fournir une expertise fondée sur la collecte et l'analyse de données de la biodiversité et de la géodiversité, et sur la maîtrise et l'apport de nouvelles connaissances en écologie, sciences de l'évolution et anthropologie. Cette expertise, fondée sur une approche scientifique, doit contribuer à faire émerger les questions et à proposer les réponses permettant d'améliorer les politiques publiques portant sur la biodiversité, la géodiversité et leurs relations avec les sociétés et les humains.

En savoir plus : patrinat.mnhn.fr/

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Directeur adjoint en charge du centre de données : Laurent PONCET

Directeur adjoint en charge des reportages et de la valorisation : Julien TOUROULT



Inventaire National du Patrimoine Naturel

Porté par l'UMS Patrimoine naturel, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses, quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de consolider des informations qui étaient jusqu'à présent dispersées. Il concerne la métropole et l'outre-mer, aussi bien la partie terrestre que marine. C'est une contribution majeure pour la connaissance naturaliste, l'expertise, la recherche en macroécologie et l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : inpn.mnhn.fr

Sommaire

1.	Présentation du standard thématique INPN.....	1
1.1	Généralités	1
1.2	Quelques définitions	1
1.1.	Périmètre du standard	2
1.2.	Format des fichiers attendus.....	2
1.3.	Difficultés d'application.....	7
2.	Principe et notation.....	7
3.	Présentation générale des informations attendues.....	8
4.	Présentation détaillée des informations	11
4.1	Fichier Standard Principal ou St_Principal.....	11
4.2	Couche SIG.....	24
4.3	Fichier Commune	25
4.4	Fichier Maille	27
4.5	Fichier Département	28
4.6	Fichier Habitat	29
4.7	Fichier regroupements	31
4.8	Descripteurs d'observation	33
4.9	Attributs additionnels pour le sujet d'observation	47
4.10	Attributs additionnels pour le regroupement.....	49
	ANNEXE A : Suivi des évolutions entre les versions 3 et 3.1	51
	A. Ajout de concepts et de fichiers.....	51
	B. Suppression de concepts et de fichiers.....	51
	B. Changement dans les concepts.....	51
	ANNEXE B : Suivi des évolutions entre les versions 2 et 3	53
	A. Ajout de concepts et de fichiers.....	53
	B. Changement dans les concepts existant dans la v2 et maintenus dans la v3.....	54

1. Présentation du standard thématique INPN

1.1 Généralités

La plateforme thématique occurrences de taxon du système d'information nature et paysage (SINP) est portée par l'UMS PatriNat.

Dans le cadre de ses missions de plateforme thématique, l'UMS PatriNat reçoit et contrôle les données des producteurs nationaux ou supra-régionaux de manière à les diffuser sur l'INPN dans le cadre de son rôle de plateforme nationale et à les échanger avec les autres plateformes.

Le présent document vise à décrire de manière exhaustive la manière de transmettre des données à l'INPN en termes d'informations et de standardisation des fichiers à livrer. Il a été conçu dans le but de permettre aux producteurs nationaux de contribuer au SINP. Le format reprend ainsi les informations du standard d'échange national « occurrence de taxon v2.0 » du SINP¹.

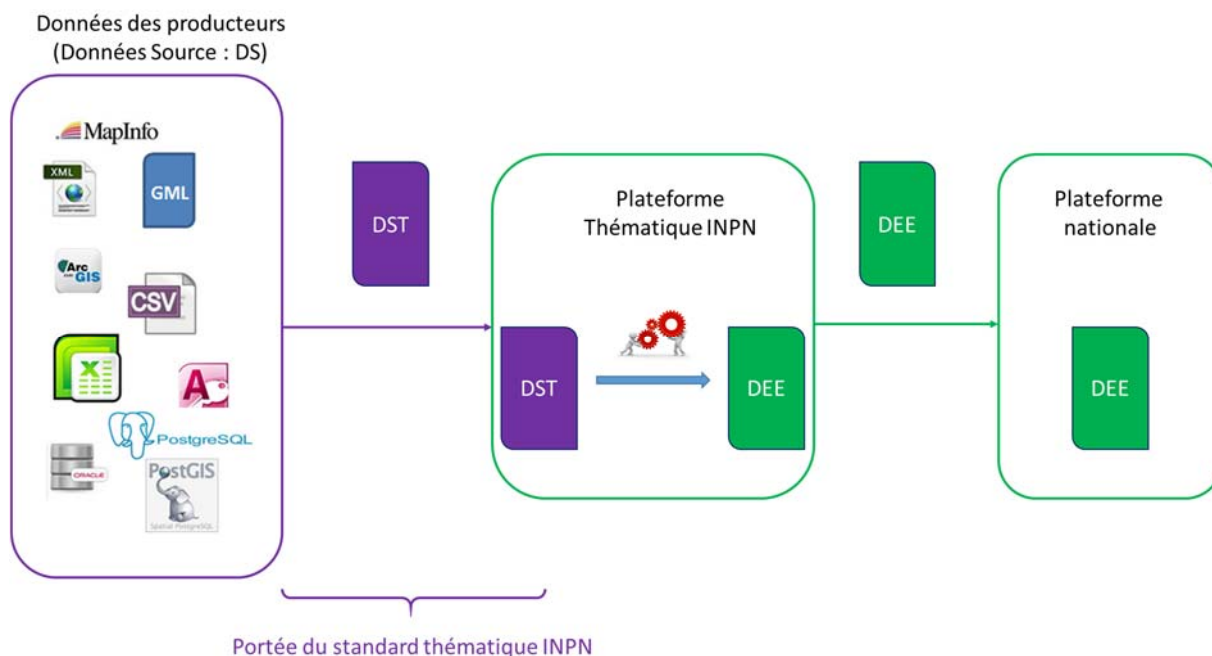


Figure 1. Place du standard au sein du SINP

L'usage de ce standard par les producteurs permet de rationaliser l'intégration des données dans la plateforme thématique et de réduire les potentielles erreurs ou dénaturations des informations transmises pendant l'opération de standardisation si celle-ci est réalisée par la plateforme.

1.2 Quelques définitions

Occurrence de taxon : Une occurrence de taxon est l'observation ou la non observation d'un taxon à un endroit donné, à un moment donné, par un ou des observateurs donnés, d'une manière donnée.

Regroupement : Un regroupement de données consiste en une possibilité laissée au producteur d'associer des observations entre elles, tout en gardant à chacune ses caractéristiques individuelles complètes. Il ne s'agit en aucun cas d'une ouverture sur la possibilité de synthèse ou d'agrégation mais

¹ <http://standards-sinp.mnhn.fr/occurrences-de-taxon-v2-0/>

de la possibilité de lier, ensemble, des données ayant des caractéristiques communes (en général des caractéristiques d'acquisition similaires). Exemples : opérations de prélèvement, relevés, strates, relation forte entre 2 observations (une plante-hôte et son papillon par exemple)...

Géolocalisation : géo-référencement direct de l'observation avec un objet géographique (type point, ligne, polygone, objet composite ...) transmis par le producteur de la données et véhiculé dans le standard d'échange.

Rattachement : processus **utilisant la géolocalisation d'un objet géographique de référence** (maille 10x10, commune, département) auquel pourra se raccrocher l'observation.

Concernant la géolocalisation ou le géo-référencement, il est recommandé de se reporter à la note présente sur le site naturefrance :

http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/delebio_principes_cas_usage_s_geo-referencement.pdf

1.1.Périmètre du standard

Le standard permet de transmettre à l'INPN des données d'occurrence de présence ou de non observation de taxon.

Il est possible d'ajouter des informations complémentaires sous réserve de ne pas modifier la structure ou le sens des informations contenues dans le cœur du standard : c'est le rôle des attributs additionnels (fichier St_AttrAdd).

1.2. Format des fichiers attendus

Le standard est composé de 1 à plusieurs fichiers au format texte (.csv) avec séparateur point virgule « ; » et encodage UTF-8 (avec BOM). Cela n'est possible que si les fichiers ne sont pas mis en page (pas de cellules fusionnées, ni de cellule en couleur, ni de tableau dynamique...).

L'envoi au format standard est éventuellement complété par un fichier shapefile ou mif/mid pour véhiculer les objets géographiques.

Recommandation : éviter les sauts de ligne au sein d'une même cellule, ils peuvent poser problème, soit dans la reconnaissance du fichier, soit dans sa lecture ou son intégration.

Si le format de fichier initial est « Excel », il est nécessaire de l'enregistrer en .csv car Excel ne gère pas bien les champs texte, ce qui entraîne des modifications dans le fichier comme la perte du premier zéro des codes INSEE. Par exemple « 02003 » devient « 2003 ». (Procédure : Fichier → Enregistrer sous → sélectionner le type de fichier .CSV (séparateur : point-virgule) (*.csv).

Attention, un fichier .CSV ne peut pas avoir plusieurs onglets.

Aide pour encoder son fichier en UTF-8 :

Il faudra se servir du logiciel « Notepad++ » (ou tout autre logiciel similaire permettant la conversion au format UTF-8), téléchargeable sur Internet.

Sous Notepad++, faire un clic droit sur le fichier CSV visé, et « ouvrir avec », pour ensuite sélectionner le fichier considéré. Aller dans le menu « encodage », sélectionner « Convertir en UTF-8 », et enregistrer le document.

Les fichiers attendus sont les suivants :

- Un fichier principal **obligatoire** : « St_Principal » (Cf chapitre 4.1).
 - Une fiche de métadonnées **obligatoire**. Se référer au document sur les métadonnées de l'INPN.
 - Un fichier « St_Descr » **facultatif** pour des éléments descriptifs de l'occurrence de taxon.- Un fichier « St_Habitat ». Ce fichier **facultatif** est à fournir si l'observation a été liée à un ou plusieurs habitats. (Cf. chapitre 4.6)
 - Un fichier « St_AttrAdd_Suj ». Ce fichier **facultatif** est à fournir si des informations non prévues initialement dans le standard ont été ajoutées et associées au sujet d'observation (Notion d'attributs additionnels (Cf. chapitre 4.9))
 - Un fichier « St_Regrp » pour les regroupements d'observations. Ce fichier facultatif est à fournir si des observations sont regroupées entre elles (opération de prélèvement, même piège, point de prélèvement à une date donnée, relevé de végétation, placette, lien fort plante hôte/animal...). Cf. chapitre 4.7.
 - Un fichier « St_AttrAdd_Rgp ». Ce fichier **facultatif** est à fournir si des informations non prévues initialement dans le standard ont été ajoutées et associées au regroupement (Notion d'attributs additionnels (Cf. chapitre 4.10))
- Quatre autres fichiers permettent de localiser l'observation. Fournir au minimum une information de localisation est obligatoire pour chaque observation : au moins l'un de ces fichiers est donc obligatoire (se référer aux chapitres 3 et 4) :
- Un fichier géographique « St_SIG » est à fournir dans le cas de fourniture des objets géographiques SIG (.shp ; mid/mif ...). Une couche par type de primitive géométrique (point, ligne, polygone) est demandée. La couche contient un seul attribut dans sa table attributaire qui est l'identifiant de l'objet géographique permettant de faire le lien entre les informations attributaires du standard (fichier St_Principal) et l'objet géographique de la couche SIG. (Cf chapitre 4.2)
 - Un fichier « St_Commune » pour la localisation de l'observation à la/les commune(s) s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible. (Cf chapitre 4.3)
 - Un fichier « St_Maille » pour la localisation de l'observation à la/les maille(s) s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible. (Cf chapitre 4.4)
 - Un fichier « St_Departement » pour la localisation au département s'il n'y a pas de donnée géographique plus précise disponible (Cf chapitre 4.5).

Lors d'un échange, ces fichiers ne sont pas tous obligatoires : cela dépend du type de localisation de l'observation. Les localisations peuvent être cumulées : par exemple, l'observation peut être localisée à la maille et à la commune.

La structure des fichiers attendus est présentée ci-dessous dans la Figure 2.

Afin de permettre l'automatisation des traitements, le fichier doit toujours avoir la même structure : un attribut même vide doit être présent dans le fichier comme le montre la Figure1.

```
attribut1; attribut2; attribut3  
1;;56
```

	A	B	C
1	attribut1	attribut2	attribut3
2	1		56

Figure 2. Fichiers ouverts avec le Bloc-note ou Excel, où l'attribut 2 n'a pas été renseigné (car facultatif)

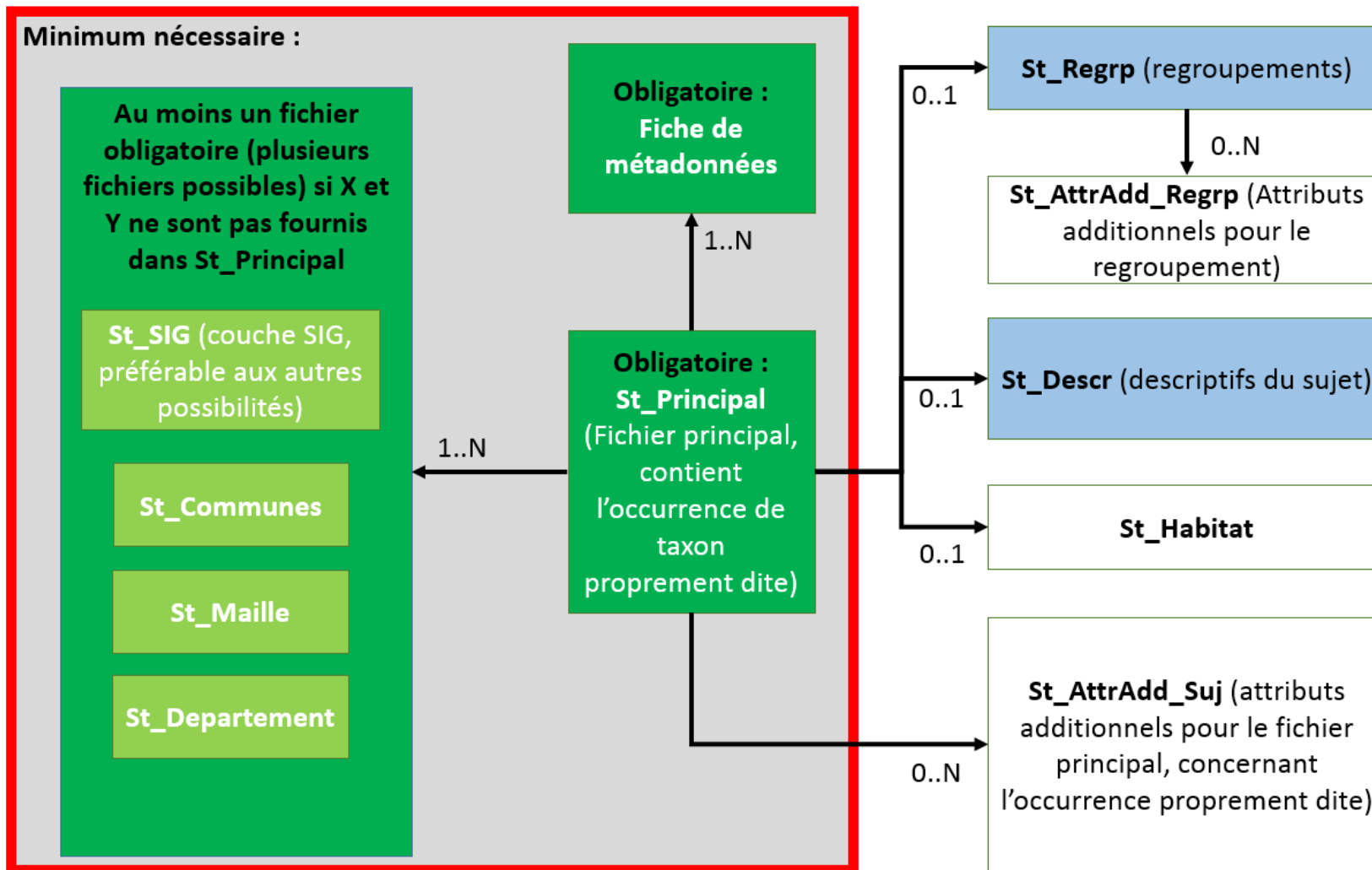


Figure 3. Fichiers du standard. En vert foncé : le fichier est obligatoire. En vert clair, les informations sont obligatoires sous certaines conditions explicitées dans les règles du standard, en bleu, elles sont fortement recommandées, en blanc : elles sont facultatives. On se reportera au paragraphe adapté pour savoir ce qui est nécessaire ou non dans un fichier.

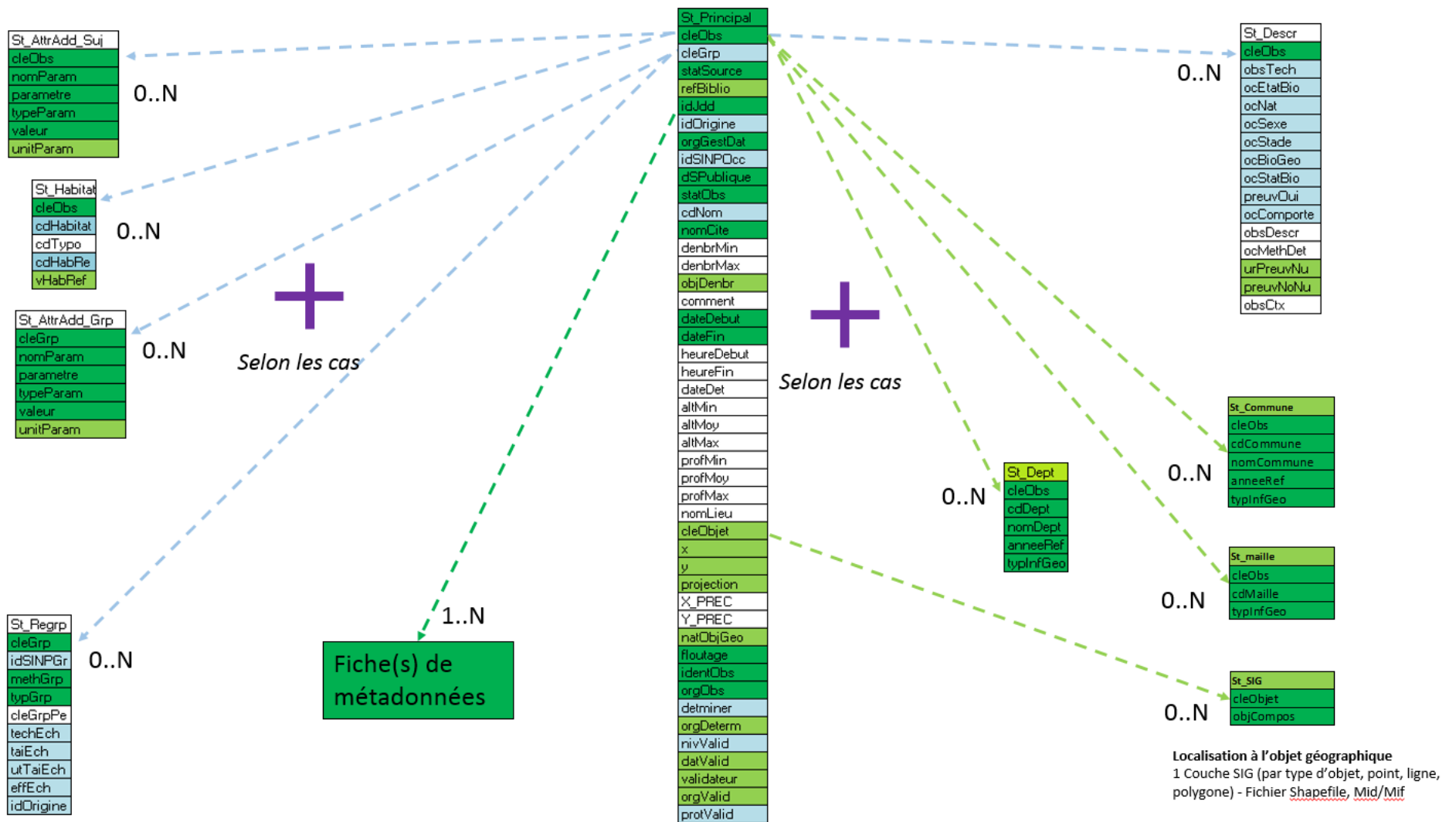


Figure 4. Articulation détaillée des éléments du standard. Le code couleur reste le même qu'à la page précédente

1.3. Difficultés d'application

En cas de difficultés d'utilisation du standard, vous pouvez contacter directement votre référent au sein de l'UMS Patrinat pour plus d'information, ou la personne responsable des standards à l'adresse mail suivante : std.sinp@mnhn.fr

2. Principe et notation

Le standard de données décrit les informations et attributs à échanger. Les caractéristiques des champs, décrites dans le tableau descriptif au chapitre 4, sont les suivantes :

- Le format (colonne F du tableau chap 4) des attributs.

T : Texte : chaîne de caractères alphanumériques de 255 caractères maximum

LT : Long texte : chaîne de caractères alphanumériques de 32767 caractères maximum

NE : Nombre Entier : format numérique entier

ND : Nombre Decimal : format numérique avec décimales, le séparateur est la virgule.

L : Logique : champ logique (true/false), écrit comme une chaîne de caractères, en minuscules

D : date : format de la date au format DD/MM/YYYY

H : heure, format hh:mm

-Les cardinalités (colonne C du tableau chap 4):

Les cardinalités représentent le nombre minimal et maximal de valeurs

Exemple : Un oiseau bagué a un et un seul matricule, la cardinalité du numéro matricule est « 1 ».

Une personne a un à plusieurs prénoms : la cardinalité du prénom est de « 1..N ».

La typologie utilisée est la suivante :

1 : une et une seule valeur possible

1...N : une à plusieurs valeurs possible

0..1 : pas de valeur ou une valeur possible

0...N : pas de valeur ou plusieurs valeurs possible

- Le caractère obligatoire ou non (colonne R du tableau chap 4)
Dans la mesure du possible, il est souhaitable de toujours remplir le maximum d'informations, même si l'attribut est facultatif, recommandé, ou obligatoire conditionnel.

Il existe plusieurs modalités :

O : Obligatoire : l'attribut doit être renseigné pour que le fichier soit considéré comme valide (et donc que les données soient intégrées à l'INPN), mais uniquement si une ligne de données est présente dans le fichier. Si par exemple vous n'avez pas d'attributs additionnels à rattacher au fichier principal, il n'est pas nécessaire de remplir la valeur de l'attribut additionnel, tout simplement parce qu'il n'y a pas d'attribut additionnel rattaché à la donnée.

OC : Obligatoire Conditionnel : selon le contexte l'attribut peut être obligatoire ou facultatif. La ou les condition(s) sont explicitement décrites dans la section « Règles ». Le même principe s'applique que pour les attributs obligatoires : uniquement si une ligne de données est présente dans le fichier, et pour cette ligne de données.

R : Recommandé : l'attribut est facultatif, mais son remplissage a une forte valeur ajoutée, et permet une meilleure compréhension de la donnée. Si on dispose de l'information, il est fortement recommandé de l'inclure.

F : Facultatif : l'attribut est optionnel.

Pour que le fichier soit conforme, il faut que les attributs obligatoires et obligatoires conditionnels soient renseignés (qu'il y ait une valeur et que cette valeur satisfasse aux règles édictées dans ce document).

- les règles (colonne « règles et vocabulaire contrôlé » du tableau chap 4)

Les règles donnent des précisions pour renseigner l'attribut (ex : règles d'écriture). Elles permettent de préciser dans quelles conditions un attribut « Obligatoire Conditionnel » doit être renseigné.

- le vocabulaire contrôlé (colonne « règles et vocabulaire contrôlé » du tableau chap 4)

Le standard fait référence à des listes de valeurs (nomenclatures, référentiels officiels).

Trois cas sont possibles selon les attributs :

- 1) sans objet : pas de vocabulaire contrôlé pour l'attribut
- 2) la liste des valeurs est détaillée dans le standard et chaque valeur est définie dans le tableau
- 3) la liste de valeurs est un référentiel officiel existant : le nom et le lien internet du référentiel à utiliser sont indiqués dans le tableau. Il faut s'y référer pour connaître le détail des valeurs à utiliser. Exemple : le référentiel des communes INSEE.

3. Présentation générale des informations attendues

Les différents concepts de l'occurrence de taxon sont définis dans le tableau 1 ci-dessous. Ils seront ensuite détaillés dans le chapitre 4 « Présentation détaillée des informations ».

Tableau 1. Les concepts structurants du standard INPN thématique occurrence de taxon

Concepts	Définition
Observation (et ses liens éventuels avec d'autres observations)	Identification d'un ou plusieurs individus d'un taxon à un moment donné, à un endroit donné, par un ou plusieurs observateurs. La détermination peut se faire ultérieurement à l'observation. Les informations sur le taxon observé, l'observateur, la localisation et la date sont obligatoires. Plusieurs modalités sont possibles selon les cas et expliquées dans ce document. Certaines observations peuvent être liées à d'autres via le regroupement d'observations. Un regroupement est caractérisé par un lien entre observations : soit un lien biologique (prédation, symbiose, support...), soit un lien qui découle du processus d'observation (relevé d'espèces par exemple...)
Source de l'observation (d'où vient la donnée)	La source est la provenance informatique ou physique de l'observation, associée à un certain nombre d'informations concernant cette provenance (donnée publique ou non... Etc.). Elle donne des indications sur la donnée avant sa standardisation et sa transmission à l'INPN. Ce concept est important pour la traçabilité de l'information.

Sujet et descripteurs du sujet de l'observation (Quoi)	Le sujet de l'observation est le taxon, un taxon étant une unité de la classification du vivant, quel que soit son rang taxonomique (famille, genre, espèce, sous-espèce...). Les taxons sont référencés dans le référentiel national taxonomique TAXREF. Les descripteurs permettent plus de précision pour un sujet d'observation donné (ex : individu blanc...).
Date (Quand)	Jour où l'observation a été réalisée. Si le jour ou le mois n'est pas connu, l'information temporelle doit être décrite par un intervalle (date de début ; date de fin). Cette fourchette ne représente pas une période d'observation mais une incertitude sur la date exacte. La date de détermination peut aussi être transmise.
Acteur (Qui)	Observateur(s), déterminateur(s) et validateur(s), gestionnaire de données, organismes ayant participé à la standardisation de la donnée. Les informations sur l'observateur et le gestionnaire de données sont obligatoires. Ce concept est important pour la traçabilité de l'information.
Localisation (Où)	Lieu où le taxon a été observé. Cette information est obligatoire. Cependant, plusieurs modalités de géolocalisation ou de rattachement sont proposées afin de s'adapter à tous les contextes. Une de ces modalités est a minima obligatoire. <ul style="list-style-type: none"> - Géolocalisation à l'endroit d'observation (coordonnées ou objet géographique) : information la plus fine, localisation initiale (point, polyligne, polygone). - Géolocalisation ou rattachement à l'échelle de la maille régulière « INPN » (maillage national 10x10 km) - Géolocalisation ou rattachement à l'échelle de la commune <p>En l'absence de l'information de géolocalisation dans ces systèmes, elle peut être faite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au département <p>Il est possible de localiser une observation sur plusieurs communes, mailles, s'il s'agit d'une polyligne ou d'un polygone, ou d'un point avec une précision faible.</p> <p>Si la géolocalisation précise n'est pas disponible alors le recoupement aux différents référentiels géographiques (maille et commune) doit être fourni (sauf si l'on a une donnée qui est fournie au département). Si une géolocalisation précise est fournie alors les équipes de l'UMS Patrinat réaliseront le rattachement aux mailles 10km et aux communes.</p>
Méthode (Comment)	Les informations sur la(les) méthodologie(s) d'acquisition font parties du standard Métadonnées de l'INPN et non du standard de données. Certains éléments précis du protocole d'observation (observation des antennes à la loupe par exemple) et spécifiques à une observation,

	comme la technique utilisée ou l'indice de présence constaté, peuvent être remplis via le fichier de descripteurs d'observation (St_Descr).
Attributs additionnels	<p>Toutes informations complémentaires que l'on souhaite échanger, si l'on estime qu'elles peuvent être utiles à de futurs utilisateurs, peuvent l'être en tant qu'attributs additionnels.</p> <p>Parmi les données complémentaires qui peuvent être fournies, on peut citer des informations comme : la classe d'abondance, la température... etc.</p>

4. Présentation détaillée des informations

4.1 Fichier Standard Principal ou St_Principal

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition															
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire de l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec les autres fichiers fournis lors de l'échange	T	1	O	Si un IdentifiantOrigine unique existe alors ce champ peut être renseigné par la valeur d'identifiantOrigine															
cleGrp	Attribut technique servant à faire le lien avec un regroupement	T	0..1	R	Une observation ne peut appartenir qu'à un seul regroupement (mais son regroupement pourra, lui, appartenir à un autre regroupement).															
statSource	Indique si la donnée source (DS) de l'observation provient directement du terrain (via un document informatisé ou une base de données), d'une collection ou de la littérature	T	1	O	On utilisera un des codes du tableau suivant : <table border="1" data-bbox="1160 703 1937 1107"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Te</td> <td>Terrain</td> <td>l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain</td> </tr> <tr> <td>Co</td> <td>Collection</td> <td>l'observation provient d'une base de données de collection</td> </tr> <tr> <td>Li</td> <td>Littérature</td> <td>l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>la source est inconnue</td> </tr> </tbody> </table> (fichier de nomenclature numéro 19)	Code	Libellé court	Libellé Long	Te	Terrain	l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain	Co	Collection	l'observation provient d'une base de données de collection	Li	Littérature	l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique	NSP	Ne Sait Pas	la source est inconnue
Code	Libellé court	Libellé Long																		
Te	Terrain	l'observation provient directement d'une base de données ou d'un document issu de la prospection sur le terrain																		
Co	Collection	l'observation provient d'une base de données de collection																		
Li	Littérature	l'observation a été extraite d'un article ou d'un ouvrage scientifique																		
NSP	Ne Sait Pas	la source est inconnue																		
refBiblio	Référence au format ISO690 de la source de l'observation. La référence bibliographique doit concerner l'observation même et non uniquement le taxon ou le protocole.	T	0..1	OC	Si statutSource = "Li" alors refBiblio doit être renseigné. Inscrire « NSP » quand on ne connaît pas la référence. Exemple de référence bibliographique : LOMINANDZE, DG. <i>Cyclotron waves in plasma</i> . Traduit par AN. Dellis ; édité par SM. Hamberger. 1 ^{re} éd. Oxford : Pergamon Press, 1981. 206 p.															

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
					International series in natural philosophy. Traduction de : <i>Ciklotronnye volny v plazme</i> . ISBN 0-08-021680-3.
idJdd (anciennement jddCode)	Code de la fiche de métadonnées associée au jeu de données	T	1	O	Chaque fiche de métadonnées doit disposer de son code propre, unique. Voir le document sur les métadonnées de l'INPN. Si vous envoyez plusieurs jeux de données avec un seul fichier St_Principal, avec plusieurs fiches de métadonnées, chaque donnée devra porter ce code pour pouvoir l'associer à une fiche en particulier.
idOrigine	Identifiant unique de la Donnée Source de l'observation dans la base de données du producteur (où est stockée et initialement gérée la Donnée Source). L'identifiant ne doit pas être la clé primaire technique (susceptible de changements au fil du temps), mais un identifiant spécifiquement généré dans le but de ne pas varier au fil du temps dans la base producteur.	T	0..1	R	Si IdentifiantOrigine existe, alors il doit être renseigné autant que faire se peut. Sinon, laissez vide.
orgGestDat	Nom de l'organisme qui détient la Donnée Source et qui en a la responsabilité	T	1	O	Si l'observation est gérée par une personne propre non liée à un organisme, noter « INDEPENDANT »
idSINPOcc (anciennement permId)	Identifiant unique de la Donnée Élémentaire d'Echange de l'observation dans le SINP. Il est attribué par la plateforme régionale ou thématique. Il s'agit d'un UUID.	T	0..1	R	Cet identifiant est attribué par la plateforme thématique ou régionale. Si la donnée n'a jamais été remontée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique), alors le champ est vide, mais il peut être rempli par un producteur en se servant d'un générateur d'UUID disponible sur Internet. Si préalablement la donnée a été déjà échangée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique) alors celle-ci a du transmettre l'identifiant SINP. Le champ doit être renseigné avec la valeur transmise. Un UUID est une chaîne de caractères hexadécimaux (a à f, et 0 à 9) séparés par des tirets, de la forme :

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition												
					<p>a0eebc99-9c0b-4ef8-bb6d- 6bb9bd380a11</p> <p>Le champ doit alors être renseigné, il permet d'éviter des doublons, ou d'avoir des données modifiées qui côtoient des données non modifiées.</p> <p>Si un producteur souhaite dès le départ une traçabilité plus importante, il peut générer lui-même ses identifiants et les transmettre dans le champ idSINPOcc. Ce seront ainsi les identifiants aussi bien dans son système qu'au sein du SINP.</p> <p>Quelques sites web permettent de générer des UUID assez simplement, par exemple : https://onlinerandomtools.com/generate-random-uuid</p>												
dSPublique	Indique explicitement si la donnée Source (DS) est d'origine publique ou privée.	T	1	0	<p>L'attribut devra être rempli avec un code présent dans le tableau qui suit.</p> <p>Exemple pour une donnée privée : « Pr »</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pu</td> <td>Publique</td> <td>La donnée est publique</td> </tr> <tr> <td>Pr</td> <td>Privée</td> <td>La Donnée source a été produite par un organisme privé ou un individu à titre personnel.</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne sait pas</td> <td>La provenance (publique ou privée) n'est pas connue.</td> </tr> </tbody> </table> <p>(fichier de nomenclature n°2)</p>	Code	Libellé court	Libellé Long	Pu	Publique	La donnée est publique	Pr	Privée	La Donnée source a été produite par un organisme privé ou un individu à titre personnel.	NSP	Ne sait pas	La provenance (publique ou privée) n'est pas connue.
Code	Libellé court	Libellé Long															
Pu	Publique	La donnée est publique															
Pr	Privée	La Donnée source a été produite par un organisme privé ou un individu à titre personnel.															
NSP	Ne sait pas	La provenance (publique ou privée) n'est pas connue.															
statObs	Indique si le taxon a été observé (directement ou indirectement), ou non observé	T	1	0	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long									
Code	Libellé court	Libellé Long															

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
					Pr	Présent	Un ou plusieurs individus du taxon ont été effectivement observés et/ou des indices témoignant de la présence du taxon
					No	Non Observé	L'observateur n'a pas détecté le taxon recherché. Le taxon peut être présent et non détecté, temporairement absent, ou réellement absent.
					(fichier de nomenclature n°18)		
cdNom	Code du taxon « CD_NOM », clé primaire de TAXREF référençant le taxon selon le référentiel national.	T	0..1	R	<p>Ce champ doit être considéré comme obligatoire si le taxon est présent dans TAXREF.</p> <p>Si le taxon n'a pas de code TAXREF, alors se référer à la méthodologie TAXREF http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref.</p> <p>Référentiel taxonomique TAXREF en téléchargement : http://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/referentielTaxo</p> <p>On utilisera autant que possible la version en vigueur de TAXREF (11.0 à la rédaction de ce document).</p>		
nomCite	Nom du taxon cité à l'origine par l'observateur	T	1	O	<p>nomCite peut être le nom scientifique reprenant idéalement en plus du nom latin, l'auteur et la date.</p> <p>Cependant, si le nom initialement cité par l'observateur est un nom vernaculaire ou un nom scientifique incomplet alors c'est cette information qui doit être indiquée.</p> <p>Ex : Crapaud commun ou bufo bufo</p>		
denbrMin	Nombre minimum d'éléments composant l'observation d'occurrence du taxon	NE	0..1	F	<p>Si une seule valeur de dénombrement : inscrire la valeur dans les deux champs denombrementMin et denombrementMax</p> <p>Exemple : 2000</p>		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition																																				
denbrMax	Nombre maximum d'éléments composant l'observation d'occurrence du taxon	NE	0..1	F	Si une seule valeur de dénombrement : inscrire la valeur dans les deux champs denombrementMin et denombrementMax Exemple : 2000																																				
objDenbr	Indique l'objet du dénombrement.	T	0..1	OC	Si DenombrementMini est renseigné alors cette information doit être renseignée. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>COL</td> <td>Colonie</td> <td>Nombre de colonies observées.</td> </tr> <tr> <td>CPL</td> <td>Couple</td> <td>Nombre de couples observés.</td> </tr> <tr> <td>HAM</td> <td>Hampe florale</td> <td>Nombre de hampes florales observées.</td> </tr> <tr> <td>IND</td> <td>Individu</td> <td>Nombre d'individus observés.</td> </tr> <tr> <td>NID</td> <td>Nid</td> <td>Nombre de nids observés.</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>La méthode de dénombrement n'est pas connue.</td> </tr> <tr> <td>PON</td> <td>Ponte</td> <td>Nombre de pontes observées.</td> </tr> <tr> <td>SURF</td> <td>Surface</td> <td>Zone aréale occupée par le taxon, en mètres carrés.</td> </tr> <tr> <td>TIGE</td> <td>Tige</td> <td>Nombre de tiges observées.</td> </tr> <tr> <td>TOUF</td> <td>Touffe</td> <td>Nombre de touffes observées.</td> </tr> <tr> <td>AUTR</td> <td>Autre</td> <td>La méthode n'est pas contenue dans la présente liste.</td> </tr> </tbody> </table> (fichier de nomenclature n°6)	Code	Libellé	Définition	COL	Colonie	Nombre de colonies observées.	CPL	Couple	Nombre de couples observés.	HAM	Hampe florale	Nombre de hampes florales observées.	IND	Individu	Nombre d'individus observés.	NID	Nid	Nombre de nids observés.	NSP	Ne Sait Pas	La méthode de dénombrement n'est pas connue.	PON	Ponte	Nombre de pontes observées.	SURF	Surface	Zone aréale occupée par le taxon, en mètres carrés.	TIGE	Tige	Nombre de tiges observées.	TOUF	Touffe	Nombre de touffes observées.	AUTR	Autre	La méthode n'est pas contenue dans la présente liste.
Code	Libellé	Définition																																							
COL	Colonie	Nombre de colonies observées.																																							
CPL	Couple	Nombre de couples observés.																																							
HAM	Hampe florale	Nombre de hampes florales observées.																																							
IND	Individu	Nombre d'individus observés.																																							
NID	Nid	Nombre de nids observés.																																							
NSP	Ne Sait Pas	La méthode de dénombrement n'est pas connue.																																							
PON	Ponte	Nombre de pontes observées.																																							
SURF	Surface	Zone aréale occupée par le taxon, en mètres carrés.																																							
TIGE	Tige	Nombre de tiges observées.																																							
TOUF	Touffe	Nombre de touffes observées.																																							
AUTR	Autre	La méthode n'est pas contenue dans la présente liste.																																							
comment	Champ libre pour informations complémentaires indicatives	LT	0..1	F																																					
dateDebut	Date du jour de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision	D	1	O	DD/MM/YYYY. Exemple : 15/11/2013 pour le 15 novembre 2013																																				

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
	sur la date, cet attribut représente la date la plus ancienne de la période d'imprécision.				L'emprise temporelle de la DEE doit être la même que celle de la DS dont elle est issue. Si la date précise est connue alors elle est indiquée dans les deux champs : DateDebut : 25/02/2011 DateFin : 25/02/2011
dateFin	Date du jour de l'observation dans le système grégorien. En cas d'imprécision sur la date, cet attribut représente la date la plus récente de la période d'imprécision. Lorsqu'une observation est faite sur un même jour, les dates de début et de fin sont les mêmes	D	1	O	En cas de date précise inconnue, une fourchette de date dans laquelle l'observation a probablement été effectuée est indiquée dans les deux champs. Exemple : Si la date précise n'est pas connue, alors l'imprécision peut être donnée au mois : DateDebut : 01/09/2011 DateFin : 30/09/2011 Si on ne connaît pas le mois non plus, on étalera sur l'année. DateDebut : 01/01/2011 DateFin : 31/12/2011 NB : il conviendra de bien faire attention au nombre de jours dans le mois, 29 au maximum pour le mois de février par exemple.
heureDebut	Heure et minute auxquelles l'observation du taxon a débuté	H	0..1	F	Norme ISO8601 : hh:mm hh représente l'heure, mm, les minutes
heureFin	Heure et minute dans le système local auxquelles l'observation du taxon a pris fin	H	0..1	F	Exemple : 19:20
dateDet	Date de la dernière détermination du taxon de l'observation dans le système grégorien	D	0..1	F	DD/MM/YYYY Exemple : 02/12/2015 pour le 2 décembre 2015

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
					<p>Si la date de détermination n'est pas connue précisément, mais qu'on en connaît le mois et l'année, on mettra la date de fin du mois considéré (ex : 29/02/2016)</p> <p>De la même façon, si l'année est connue, mais pas le mois, on mettra la date de fin de l'année considérée (ex : 31/12/2014)</p>
altMin	Altitude minimum de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 1731
altMoy	Altitude moyenne de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 1811
altMax	Altitude maximum de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 1911
profMin	Profondeur minimum de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 2
profMoy	Profondeur moyenne de l'observation en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 3
profMax	Profondeur maximale de l'observation en mètres en mètres	ND	0..1	F	Exemple : 2,3
nomLieu	Nom propre du lieu (lieu-dit) où a été effectuée l'observation.	T	0..N	F	<p>Si plusieurs lieux sont notés, ils sont listés dans le même champ et séparés par une virgule « , »</p> <p>Référentiel Préconisé : Toponymie des cartes IGN 1/25 000</p> <p>Attention : ce champ n'est pas modifié par la suite. C'est-à-dire qu'il ne sera pas considéré en cas de floutage des données (sensibilité ou autre).</p>
cleObjet	Attribut technique permettant de faire le lien avec l'objet géographique du fichier SIG « St_SIG »	T	0..1	OC	Si x et y ne sont pas renseignés et qu'aucune information n'est entrée pour cette observation dans les fichiers St_Maille, St_Commune, St_Departement, cleObjet DOIT être renseigné.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition																																							
x	Longitude, coordonnée X de l'observation.	ND	0..1	OC	<p>Si les coordonnées sont projetées, alors l'unité est le mètre et le nombre est un entier.</p> <p>Si les coordonnées ne sont pas projetées, alors l'unité est le degré décimal, et le nombre a jusqu'à 5 chiffres décimaux.</p> <p>Rappel : le point ne doit pas représenter un centroïde (de maille, de commune...). Dans ce cas, il faut véhiculer les fichiers Commune ou Maille.</p> <p>Si la clé Objet est renseignée, alors x et y ne doivent PAS être remplis, considérant que la géométrie est transmise dans le fichier géographique. Si, par contre, la clé objet n'est pas renseignée, x et y DOIVENT être renseignés.</p>																																							
y	Latitude, coordonnée Y de l'observation.	ND	0..1	OC																																								
projection	Code de la projection utilisée pour les coordonnées x et y.	NE	0..1	OC	<p>Si des coordonnées x et y sont remplies, la projection doit être remplie.</p> <p>On utilisera le code EPSG du tableau suivant</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>EPSG</th> <th>Projection</th> <th>Localité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4326</td> <td>WGS84</td> <td>Monde</td> </tr> <tr> <td>3035</td> <td>ETRS LAEA</td> <td>Europe</td> </tr> <tr> <td>27582</td> <td>Lambert 2 étendu</td> <td>France métropolitaine</td> </tr> <tr> <td>2154</td> <td>Lambert 93</td> <td>France métropolitaine</td> </tr> <tr> <td>32620</td> <td>WGS84 UTM 20 N</td> <td>Guada & Martinique</td> </tr> <tr> <td>32622</td> <td>WGS84 UTM 22 N</td> <td>Guyane</td> </tr> <tr> <td>2972</td> <td>RGF95 UTM 22</td> <td>Guyane</td> </tr> <tr> <td>2975</td> <td>RGR92 UTM 40 S (IGN1989)</td> <td>Réunion</td> </tr> <tr> <td>4626</td> <td>PDN Gauss Laborde</td> <td>Ex Réunion</td> </tr> <tr> <td>32740</td> <td>WGS84 UTM 40 S</td> <td>Approx. Réunion</td> </tr> <tr> <td>32621</td> <td>WGS84 UTM 21 N</td> <td>St Pierre et Miquelon</td> </tr> <tr> <td>4467</td> <td>UTM21 N (WGS84)</td> <td>Approx. St Pierre et Miquelon</td> </tr> </tbody> </table>	EPSG	Projection	Localité	4326	WGS84	Monde	3035	ETRS LAEA	Europe	27582	Lambert 2 étendu	France métropolitaine	2154	Lambert 93	France métropolitaine	32620	WGS84 UTM 20 N	Guada & Martinique	32622	WGS84 UTM 22 N	Guyane	2972	RGF95 UTM 22	Guyane	2975	RGR92 UTM 40 S (IGN1989)	Réunion	4626	PDN Gauss Laborde	Ex Réunion	32740	WGS84 UTM 40 S	Approx. Réunion	32621	WGS84 UTM 21 N	St Pierre et Miquelon	4467	UTM21 N (WGS84)	Approx. St Pierre et Miquelon
EPSG	Projection	Localité																																										
4326	WGS84	Monde																																										
3035	ETRS LAEA	Europe																																										
27582	Lambert 2 étendu	France métropolitaine																																										
2154	Lambert 93	France métropolitaine																																										
32620	WGS84 UTM 20 N	Guada & Martinique																																										
32622	WGS84 UTM 22 N	Guyane																																										
2972	RGF95 UTM 22	Guyane																																										
2975	RGR92 UTM 40 S (IGN1989)	Réunion																																										
4626	PDN Gauss Laborde	Ex Réunion																																										
32740	WGS84 UTM 40 S	Approx. Réunion																																										
32621	WGS84 UTM 21 N	St Pierre et Miquelon																																										
4467	UTM21 N (WGS84)	Approx. St Pierre et Miquelon																																										

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
					32738	WGS84 UTM 38 S	Mayotte
					2980	Combani1950 UTM 38 S	Ex Mayotte
					32705	WGS84 UTM 5 ou 6 S	Polynésie
					32758	WGS84 UTM 58 S	Nouvelle Calédonie
					32701	UTM 1 S (WGS84)	Approx. Wallis et Futuna
					32742	UTM 42 S (WGS84)	Terres australes et antarctiques françaises
X_PREC	Estimation en mètres du rayon d'une zone tampon autour de l'objet géographique suivant l'axe X (longitude). Cette précision peut inclure la précision du moyen technique d'acquisition des coordonnées (GPS,...) et/ou du protocole naturaliste.	ND	0..1	F	Ces champs ne peuvent pas être utilisés pour flouter la donnée. Si non transmis, l'UMS – pour les nécessités de traitement- affectera une imprécision par défaut. « D'une façon générale c'est au producteur de la donnée d'exprimer la précision de sa donnée (qui peut être égale en X et en Y). Dans les cas où celui-ci ne peut pas la fournir, on peut prendre des valeurs par défaut :		
Y_PREC	Estimation en mètres du rayon d'une zone tampon autour de l'objet géographique suivant l'axe Y (latitude). Cette précision peut inclure la précision du moyen technique d'acquisition des coordonnées (GPS,...) et/ou du protocole naturaliste.	ND	0..1	F	<ul style="list-style-type: none"> - 10 mètres pour des localisations GPS : champ PRECIS_X = champ PRECIS_Y = 5 (mètres de rayon) ; - 50 mètres pour des localisations lues sur une carte interactive (équivalent ortho ou 1/25.000) : champ PRECIS_X = champ PRECIS_Y = 25 200 mètres par défaut en l'absence de toute information : champ PRECIS_X = champ PRECIS_Y = 100.		
natObjGeo	Nature de la localisation transmise	T	0..1	OC	Si la couche SIG est échangée et que l'objet n'est pas un point ou qu'on n'a pas de coordonnées x, y alors ce champ doit être renseigné. Pour les points, il doit également être renseigné, suivant ce que souhaite le producteur.		
					Code	Libellé court	Libellé Long
					St	Stationnel	Le taxon observé est présent sur l'ensemble de l'objet géographique

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition												
					<table border="1" data-bbox="1160 252 2011 363"> <tr> <td>In</td> <td>Inventoriel</td> <td>Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>L'information est inconnue</td> </tr> </table> <p>Cette information est importante. Elle sera utilisée pour réaliser le rattachement aux référentiels administratifs. (fichier de nomenclature n°3)</p>	In	Inventoriel	Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique	NSP	Ne Sait Pas	L'information est inconnue						
In	Inventoriel	Le taxon observé est présent quelque part dans l'objet géographique															
NSP	Ne Sait Pas	L'information est inconnue															
floutage	Indique si la donnée a été dégradée ou non avant transmission à l'INPN. Une donnée ne pourra être floutée que si elle est d'origine privée, comme l'indique le protocole du système d'information natures et paysages.	T	1	O	<table border="1" data-bbox="1160 512 2049 807"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>OUI</td> <td>Donnée floutée</td> <td>La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur</td> </tr> <tr> <td>NON</td> <td>Donnée non floutée</td> <td>La donnée n'a pas été dégradée. L'observation n'est pas localisée plus finement chez le producteur</td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne Sait Pas</td> <td>L'information sur le floutage n'est pas connue</td> </tr> </tbody> </table> <p>(fichier de nomenclature n°4)</p>	Code	Libellé court	Libellé Long	OUI	Donnée floutée	La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur	NON	Donnée non floutée	La donnée n'a pas été dégradée. L'observation n'est pas localisée plus finement chez le producteur	NSP	Ne Sait Pas	L'information sur le floutage n'est pas connue
Code	Libellé court	Libellé Long															
OUI	Donnée floutée	La donnée a été floutée, dégradée. L'observation est localisée à un niveau plus fin chez le producteur															
NON	Donnée non floutée	La donnée n'a pas été dégradée. L'observation n'est pas localisée plus finement chez le producteur															
NSP	Ne Sait Pas	L'information sur le floutage n'est pas connue															
identObs	Nom et prénom de la ou les personnes ayant réalisées l'observation	LT	1..N	O	<p>Règle d'écriture : NOM Prénom Si plusieurs personnes ont fait l'observation : concaténer les différentes identités et les séparer par des virgules « , ».</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - NOM1 Prénom1, NOM2 Prénom2 <p>Si l'observateur requiert l'anonymat, noter « ANONYME », s'il est inconnu « INCONNU ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cas d'une personne connue et d'un anonyme : noter « NOM1 Prénom1, ANONYME ». - Dans le cas d'une personne anonyme et d'une personne inconnue : noter « ANONYME, INCONNU ». 												

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
orgObs	Nom de l'organisme ou des organismes du ou des observateurs dans le cadre du/desquels ils ont réalisé l'observation	LT	1..N	O	<p>Si l'observation n'a pas été faite dans le cadre d'un organisme, noter « INDEPENDANT ». Si l'organisme n'est pas connu, noter « INCONNU ».</p> <p>De façon à pouvoir faire correspondre un organisme donné à une personne donnée, si plusieurs identités sont déclarées, il devra au minimum être déclaré autant d'organismes que de personnes. Si nécessaire, pour permettre cette correspondance, répéter un nom d'organisme.</p> <p>Dans le cas d'une personne qui appartiendrait à plusieurs organismes simultanément, choisir au titre duquel il intervient. Si plusieurs organismes doivent être mis, les séparer par une virgule : « , ».</p> <p>Exemple avec 2 personnes, Lucie Aubrac (appartenant à l'association « Oiseaux rares ») et Marc Mourieix (appartenant à l'association « SEPOL ») : - identObs est rempli ainsi : AUBRAC Lucie, MOURIEIX Marc - orgObs est rempli ainsi : Oiseaux rares, SEPOL</p>
detminer	Nom, prénom de la ou des personnes ayant réalisé la détermination taxonomique de l'observation	LT	0..N	R	<p>Règle d'écriture : NOM Prénom</p> <p>Si l'identité de l'individu n'est pas transmise, noter « INCONNU » en lieu et place du nom et du prénom : INCONNU</p> <p>Si plusieurs personnes ont fait la détermination, concaténer les différents noms séparés par des virgules: NOM1 Prénom1, NOM2 Prénom2</p> <p>Si la personne responsable de la détermination n'est pas affiliée à un organisme, noter « INDEPENDANT » en lieu et place de l'organisme. Si l'organisme n'est pas connu, noter « INCONNU ».</p>
orgDeterm	Nom de l'organisme ou des organismes du ou des observateurs dans le cadre du/desquels ils ont réalisé l'observation	LT	0..N	OC	<p>Si un déterminateur est renseigné, l'organisme d'appartenance de cette personne DOIT être renseigné.</p> <p>De façon à pouvoir faire correspondre un organisme donné à une personne</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition									
					<p>donnée, si plusieurs identités sont déclarées, il devra au minimum être déclaré autant d'organismes que de personnes, et ce même si l'on doit répéter un nom d'organisme.</p> <p>Dans le cas d'une personne qui appartiendrait à plusieurs organismes simultanément, les séparer par un « / ». Si plusieurs organismes doivent être mis, les séparer par une virgule : « , ».</p> <p>Exemple avec Benoît Calayet (appartenant à l'association « Oiseaux rares ») et Delphine Laillac (appartenant à la même association) ayant tous deux participé à la même détermination :</p> <ul style="list-style-type: none"> - detminer est rempli ainsi : CALAYET Benoît, LAILLAC Delphine - orgDeterm est rempli ainsi : Oiseaux rares, Oiseaux rares 									
nivValid	Niveau de validité « Producteur »	T	0..1	R	<p>Suggestion de valeurs possibles (utiliser le code autant que possible, si vous utilisez votre propre liste, alors, indiquer le libellé de votre niveau de validation. Veuillez alors à nous transmettre la définition des libellés utilisés dans un fichier fourni en même temps que les données.) :</p> <table border="1" data-bbox="1160 863 2087 1386"> <thead> <tr> <th data-bbox="1160 863 1240 906">Code</th> <th data-bbox="1240 863 1397 906">Libellés</th> <th data-bbox="1397 863 2087 906">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1160 906 1240 1193">1</td> <td data-bbox="1240 906 1397 1193">Certain - très probable</td> <td data-bbox="1397 906 2087 1193">La donnée présente un haut niveau de vraisemblance. Il n'y a pas de doute notable et significatif quant à l'exactitude de l'observation ou de la détermination du taxon. La validation a été réalisée notamment en présence d'une preuve de l'observation qui confirme la détermination du producteur ou après vérification auprès de ce dernier.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1160 1193 1240 1386">2</td> <td data-bbox="1240 1193 1397 1386">Probable</td> <td data-bbox="1397 1193 2087 1386">La donnée présente un bon niveau de fiabilité. Elle est vraisemblable et crédible. Il n'y a, a priori, aucune raison de douter de l'exactitude de la donnée mais il n'y a pas d'éléments complémentaires suffisants disponibles ou évalués (notamment la présence d'une preuve ou la</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellés	Définition	1	Certain - très probable	La donnée présente un haut niveau de vraisemblance. Il n'y a pas de doute notable et significatif quant à l'exactitude de l'observation ou de la détermination du taxon. La validation a été réalisée notamment en présence d'une preuve de l'observation qui confirme la détermination du producteur ou après vérification auprès de ce dernier.	2	Probable	La donnée présente un bon niveau de fiabilité. Elle est vraisemblable et crédible. Il n'y a, a priori, aucune raison de douter de l'exactitude de la donnée mais il n'y a pas d'éléments complémentaires suffisants disponibles ou évalués (notamment la présence d'une preuve ou la
Code	Libellés	Définition												
1	Certain - très probable	La donnée présente un haut niveau de vraisemblance. Il n'y a pas de doute notable et significatif quant à l'exactitude de l'observation ou de la détermination du taxon. La validation a été réalisée notamment en présence d'une preuve de l'observation qui confirme la détermination du producteur ou après vérification auprès de ce dernier.												
2	Probable	La donnée présente un bon niveau de fiabilité. Elle est vraisemblable et crédible. Il n'y a, a priori, aucune raison de douter de l'exactitude de la donnée mais il n'y a pas d'éléments complémentaires suffisants disponibles ou évalués (notamment la présence d'une preuve ou la												

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition		
							possibilité de revenir à la donnée source) permettant d'attribuer un plus haut niveau de certitude.
					3	Douteux	La donnée est peu vraisemblable ou surprenante mais ne dispose pas d'éléments suffisants pour attester d'une erreur manifeste. La donnée est considérée comme douteuse.
					4	Invalide	La donnée a été infirmée (erreur manifeste/avérée) ou présente un trop bas niveau de fiabilité. Elle est considérée comme trop improbable (aberrante notamment au regard de l'aire de répartition connue, des paramètres biotiques et abiotiques de la niche écologique du taxon, la preuve révèle une erreur de détermination). Elle est considérée comme invalide.
					5	Non réalisable	La donnée a été soumise à l'opération de validation mais l'opérateur (humain ou machine) n'a pas pu statuer sur le niveau de fiabilité. Notamment: -Etat des connaissances du taxon insuffisantes (par l'opérateur ou en général) -Informations insuffisantes sur l'observation
					6	Non évalué	Valeur par défaut. Niveau initial ou temporaire. La donnée n'a pas été soumise à l'opération de validation ou l'opération n'est pas encore terminée (validation en cours). Elle n'est donc pas évaluée à un temps précis défini par la date de validation.

(fichier de nomenclature n°80)

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé Vocabulaire contrôlé : terme et définition
datValid	Date à laquelle le niveau de validité a été affecté à la donnée.	D	0..1	R	DD/MM/YYYY Exemple : 15/11/2013
validateur	Nom, prénom de la personne ayant réalisé la validation scientifique de l'observation chez le producteur ou organisme mandaté par lui.	T	0..1	R	Si un niveau de validité est rempli, l'identité du validateur doit autant que possible être remplie. Règle d'écriture : NOM Prénom
orgValid	Nom de l'organisme ou des organismes du validateur.	T	0..1	R	Si un niveau de validité est rempli, l'organisme du validateur doit autant que possible être rempli. Dans le cas d'une personne qui appartiendrait à plusieurs organismes simultanément, les séparer par un « / ». Exemple : IRSTEA/CNRS
protValid	Protocole de validation utilisé : Adresse web à laquelle on pourra trouver la description de la procédure de validation utilisée (ou référence bibliographique).	T	0..1	R	Si un niveau de validité est rempli, le renseignement du protocole de validation est fortement recommandé.

4.2 Couche SIG

Une information géographique au moins est obligatoire. Cela peut être, au choix, le remplissage des attributs X et Y du fichier St_principal, une information de couche SIG, de maille, ou de commune. Dans le cas présent, si aucune autre information géographique autre n'est fournie (maille, commune, coordonnées x/y), cette information est obligatoire. Il est possible, si l'on a déjà la couche SIG, de fournir les communes et mailles des observations dans les fichiers dédiés à cela.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
----------	------------	---	---	---	-------------------------------

cleObjet	Attribut technique servant de clé primaire aux objets géographiques . Il sert à faire le lien entre l'objet géographique et le fichier principal	T	1	O	<p>La clé objet doit toujours être unique.</p> <p>Si plusieurs couches sont échangées (une pour des points une pour des polygones par exemple) alors il faut aussi que la CleObjet soit unique dans l'envoi. Par exemple, si « 1 » est utilisé comme CleObjet dans la couche point alors il ne faut pas qu'il soit utilisé dans la couche polygone.</p>
objCompos	Objet reconstitué à partir d'autres informations	L	1	O	<p>Exemple : un élément « observé à la limite entre 3 communes » est rattaché sur 3 communes, et géolocalisé sur un objet composite reconstitué qui prend en compte le territoire géographique de l'ensemble des 3 communes. On inscrira alors « true ». Dans tous les cas où l'objet n'est pas reconstitué, on inscrira « false » (par défaut).</p> <p>On se référera à la note sur le géoréférencement des données. http://www.naturefrance.fr/sites/default/files/fichiers/ressources/pdf/delebio_principes_cas_usages_geo-referencement.pdf</p>

4.3 Fichier Commune

Une information géographique au moins est obligatoire. Cela peut être, au choix, le remplissage des attributs X et Y du fichier St_principal, une information de couche SIG, de maille, ou de commune. Dans le cas présent, si l'observation est localisée sur une ou plusieurs communes, alors le fichier St_Commune doit être fourni. Si aucune information n'est localisée à la commune, il n'est pas nécessaire de créer une ligne dans le fichier St_Commune. Si aucune des données du jeu ne dispose d'information localisée à la commune, il n'est pas non plus nécessaire de fournir le fichier adapté, puisqu'il serait totalement vide.

Une observation peut être localisée sur plusieurs communes : on inscrira alors autant de lignes que de communes pour une clé d'observation donnée, mais uniquement s'il s'agit d'un rattachement à plusieurs communes.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation.	T	1	O	

	Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal													
cdCommune	Code de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE en vigueur.	T	1	O	Référentiel des communes de l'INSEE Lien : http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/ On ne peut inscrire qu'une seule et unique commune par champ par ligne. Si on a 2 communes, on inscrira 2 lignes, toutes deux rattachées à la même cleObs.									
nomCommune	Nom de la commune. Libellé de la/les commune(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE	T	1	O										
anRef	Année du référentiel INSEE utilisé.	NE	1	O										
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet.	NE	1	O	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Géoréférencement</td> <td>Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Rattachement</td> <td>Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. Si un objet géographique a été fourni dans le fichier shape mif/mid, ou si des coordonnées x, y ont été remplies, le code ne peut pas prendre la valeur 1 : en effet, le point x y ou l'objet géographique du fichier shape mif/mid font référence.</p> <p>(fichier de nomenclature n°23)</p>	Code	Libellé	Définition	1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.	2	Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.
Code	Libellé	Définition												
1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.												
2	Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres.												

4.4 Fichier Maille

Une information géographique au moins est obligatoire. Cela peut être, au choix, le remplissage des attributs X et Y du fichier St_principal, une information de couche SIG, de maille, ou de commune. Dans le cas présent, si l'observation est localisée sur une ou plusieurs mailles, alors le fichier St_Maille doit être fourni.

Il est demandé de ne renseigner que la maille 10 km dans ce fichier.

Une observation peut être localisée sur plusieurs mailles : on inscrira alors autant de lignes que de mailles pour une clé d'observation donnée, mais uniquement dans le cas d'un rattachement à plusieurs mailles.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé						
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O							
cdMaille	Maille de la grille de référence nationale 10kmx10km dans laquelle se situe l'observation	T	1	O	Référentiel « Grille nationale » Lien : https://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref/referentiels , champ « CD_SIG ». Exemple pour la Guadeloupe : - cdMaille : « 10kmUTM20W560N1700 »						
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet	NE	1	O	Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, soit mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. Si un objet géographique a été fourni dans le fichier shape mif/mid, ou si des coordonnées x, y ont été remplies, le code ne peut pas prendre la valeur 1 : en effet, le point x y ou l'objet géographique du fichier shape mif/mid font référence. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Géoréférencement</td> <td>Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Définition	1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.
Code	Libellé	Définition									
1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.									

					2 Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres. (fichier de nomenclature n°23)
--	--	--	--	--	----------------	--

4.5 Fichier Département

Une information géographique au moins est obligatoire. Cela peut être, au choix, le remplissage des attributs X et Y du fichier St_principal, une information de couche SIG, de maille, ou de commune. Dans le cas présent, si l'observation est localisée sur une ou plusieurs départements, alors le fichier St_Departement doit être fourni.

Une observation peut être localisée sur plusieurs départements : on inscrira alors autant de lignes que de départements pour un code observation donné, mais uniquement s'il s'agit d'un rattachement à plusieurs départements.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	
cdDept	Code du(des) département(s) où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE	T	1	O	Référentiel des départements de l'INSEE Lien : http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/
nomDept	Nom du département où a été effectuée l'observation suivant le référentiel INSEE	T	1	O	Référentiel des départements de l'INSEE Lien : http://insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/
anneeRef	Année du référentiel INSEE utilisé.	T	1	O	
typInfGeo	Type de l'information géographique : indique si	NE	1	O	Un seul type d'objet peut porter le code 1 : soit la commune, soit la maille, mais une maille et une commune ne peuvent porter le code 1 simultanément. Si un objet

	l'observation est référencée précisément sur l'objet, ou s'il s'agit d'un rattachement à l'objet. Une définition un peu plus précise est présente dans le chapitre 1.2				géographique a été fourni dans le fichier shape mif/mid, ou si des coordonnées x, y ont été remplies, le code ne peut pas prendre la valeur 1 : en effet, le point x y ou l'objet géographique du fichier shape mif/mid font référence.			
						Code	Libellé	Définition
						1	Géoréférencement	Géoréférencement de l'objet géographique. L'objet géographique est celui sur lequel on a effectué l'observation.
2	Rattachement	Rattachement à l'objet géographique : l'objet géographique n'est pas la géoréférence d'origine, ou a été déduit d'informations autres. (fichier de nomenclature n°23)						

4.6 Fichier Habitat

Si l'observation est localisée sur un ou plusieurs habitats, alors il est recommandé que le fichier St_Habitat soit fourni. Une observation peut être située sur plusieurs habitats : on écrira alors autant de lignes que d'habitats. Attention, cela n'est pas une localisation géographique.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	
vHabRef	Version du référentiel HABREF utilisé pour remplir l'information de code	T	1	OC	Exemple : 3.0 Cet attribut DOIT être rempli si cdHabRef est rempli.
cdHabRef	Code de l'habitat (dans HABREF) où le taxon de l'observation a été identifié.	T	0..1	R	Référentiel téléchargeable ici : https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats

					Privilégier le remplissage de cet attribut au détriment de l'attribut cdHab ci-dessous. On utilisera le CD_HAB de HABREF.																																																						
cdHabitat	Code de l'habitat où le taxon de l'observation a été identifié dans la typologie associée.	T	0..1	R																																																							
cdTypo	Le code cdTypo correspond à la typologie (du référentiel HABREF) utilisée pour identifier l'habitat de l'observation.	T	0..1	OC	<p>Obligatoire si cdHabitat est rempli. La liste est valable au moment de la rédaction de ce document, mais susceptible d'évoluer. Il est recommandé de se reporter au référentiel HABREF, et de prendre les valeurs de la table « TYPOREF ». Référentiel téléchargeable ici : https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentiels/habitats</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cod e</th> <th>Libellé</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6</td> <td>BARC</td> <td>Convention de Barcelone.</td> </tr> <tr> <td>32</td> <td>BBMEDFR</td> <td>Biocénoses benthiques de Méditerranée</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>BRYOSOCIO</td> <td>Synopsis bryosociologique.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>CH</td> <td>Cahier d'habitat.</td> </tr> <tr> <td>22</td> <td>CORINEBIOTOPES</td> <td>CORINE Biotopes.</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>EUNIS</td> <td>EUNIS Habitats.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>GMRC</td> <td>Géomorphologie des récifs coralliens.</td> </tr> <tr> <td>46</td> <td>HABITATS_MARINS_ATLANTIQU UE</td> <td>Typologie des habitats marins benthiques de la Manche, de la Mer Nord et de l'Atlantique.</td> </tr> <tr> <td>26</td> <td>HABITATS_MARINS_DOM</td> <td>Typologie des habitats marins benthiques des DOM.</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>HIC</td> <td>Liste hiérarchisée et descriptifs des habitats d'intérêt communautaire de la directive "Habitats".</td> </tr> <tr> <td>45</td> <td>OSPAR</td> <td>Convention OSPAR.</td> </tr> <tr> <td>35</td> <td>PALSPM</td> <td>Habitats de St Pierre et Miquelon.</td> </tr> <tr> <td>17</td> <td>PHYTO_CH</td> <td>Unités phytosociologiques des cahiers d'habitats.</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>PVF1</td> <td>Prodrome des végétations de France.</td> </tr> <tr> <td>28</td> <td>PVF2</td> <td>Prodrome des végétations de France.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>SYNSYSTEME_EUROPEEN</td> <td>Classification phytosociologique européenne.</td> </tr> <tr> <td>71</td> <td>HABITATS_GUYANE</td> <td>Classification des habitats de la Guyane française</td> </tr> </tbody> </table>	Cod e	Libellé	Définition	6	BARC	Convention de Barcelone.	32	BBMEDFR	Biocénoses benthiques de Méditerranée	3	BRYOSOCIO	Synopsis bryosociologique.	4	CH	Cahier d'habitat.	22	CORINEBIOTOPES	CORINE Biotopes.	7	EUNIS	EUNIS Habitats.	5	GMRC	Géomorphologie des récifs coralliens.	46	HABITATS_MARINS_ATLANTIQU UE	Typologie des habitats marins benthiques de la Manche, de la Mer Nord et de l'Atlantique.	26	HABITATS_MARINS_DOM	Typologie des habitats marins benthiques des DOM.	8	HIC	Liste hiérarchisée et descriptifs des habitats d'intérêt communautaire de la directive "Habitats".	45	OSPAR	Convention OSPAR.	35	PALSPM	Habitats de St Pierre et Miquelon.	17	PHYTO_CH	Unités phytosociologiques des cahiers d'habitats.	18	PVF1	Prodrome des végétations de France.	28	PVF2	Prodrome des végétations de France.	1	SYNSYSTEME_EUROPEEN	Classification phytosociologique européenne.	71	HABITATS_GUYANE	Classification des habitats de la Guyane française
Cod e	Libellé	Définition																																																									
6	BARC	Convention de Barcelone.																																																									
32	BBMEDFR	Biocénoses benthiques de Méditerranée																																																									
3	BRYOSOCIO	Synopsis bryosociologique.																																																									
4	CH	Cahier d'habitat.																																																									
22	CORINEBIOTOPES	CORINE Biotopes.																																																									
7	EUNIS	EUNIS Habitats.																																																									
5	GMRC	Géomorphologie des récifs coralliens.																																																									
46	HABITATS_MARINS_ATLANTIQU UE	Typologie des habitats marins benthiques de la Manche, de la Mer Nord et de l'Atlantique.																																																									
26	HABITATS_MARINS_DOM	Typologie des habitats marins benthiques des DOM.																																																									
8	HIC	Liste hiérarchisée et descriptifs des habitats d'intérêt communautaire de la directive "Habitats".																																																									
45	OSPAR	Convention OSPAR.																																																									
35	PALSPM	Habitats de St Pierre et Miquelon.																																																									
17	PHYTO_CH	Unités phytosociologiques des cahiers d'habitats.																																																									
18	PVF1	Prodrome des végétations de France.																																																									
28	PVF2	Prodrome des végétations de France.																																																									
1	SYNSYSTEME_EUROPEEN	Classification phytosociologique européenne.																																																									
71	HABITATS_GUYANE	Classification des habitats de la Guyane française																																																									

					70	HABITATS_ANTILLES	Classification des habitats des Antilles françaises	
					72	HABITATS_REUNION	Classification des milieux naturels et des habitats de La Réunion	

4.7 Fichier regroupements

Selon certains protocoles, il est nécessaire de regrouper des observations entre elles pour une cohérence scientifique : opération de prélèvement, sortie nocturne, relevé de végétation... Si des informations de regroupement sont renseignées alors il est nécessaire que le fichier St_Grp soit fourni.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé						
cleGrp	Attribut technique servant de clé primaire au regroupement. Cet attribut permet de faire le lien entre les observations du fichier St_Principal	T	1	O	Cela pourrait être, par exemple, un numéro autoincrémenté, mais il doit être unique.						
idSINPGrp (anciennement permlIdGrp)	Identifiant permanent du regroupement, sous la forme d'un UUID.	T	0..1	R	Cet identifiant peut être attribué par la plateforme thématique ou régionale. Si la donnée n'a jamais été remontée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique), alors le champ est vide, mais il peut être rempli par un producteur en se servant d'un générateur d'UUID disponible sur Internet. Si préalablement la donnée a été déjà échangée à une plateforme du SINP (régionale, ou thématique) alors celle-ci a du transmettre l'identifiant permanent. Le champ doit être renseigné avec la valeur transmise. Un UUID est une chaîne de caractères hexadécimaux (a à f, et 0 à 9) séparés par des tirets, de la forme : a0eebc99-9c0b-4ef8-bb6d-6bb9bd380a11						
typGrp	Indique quel est le type du regroupement	T	1	O	Indique de quel type est le regroupement <table border="1" data-bbox="1182 1173 2063 1351"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AUTR</td> <td>La valeur n'est pas contenue dans la présente liste. Elle doit être complétée par d'autres informations.</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Libellé Long	AUTR	La valeur n'est pas contenue dans la présente liste. Elle doit être complétée par d'autres informations.	
Code	Libellé court	Libellé Long									
AUTR	La valeur n'est pas contenue dans la présente liste. Elle doit être complétée par d'autres informations.										

					<table border="1"> <tr> <td>CAMP</td> <td>Campagne de prélèvement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>INVS TA</td> <td>Inventaire stationnel</td> <td></td> </tr> <tr> <td>LIEN</td> <td>Lien : Indique un lien fort entre 2 observations. Exemples : - une des occurrences est portée par l'autre (des oeufs portés par un crapaud) - il y a une relation entre les deux occurrences (symbiose, plante-hôte, parasitisme, support...)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>NSP</td> <td>Ne sait pas : l'information n'est pas connue.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>OBS</td> <td>Observations</td> <td></td> </tr> <tr> <td>OP</td> <td>Opération de prélèvement</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PASS</td> <td>Passage</td> <td></td> </tr> <tr> <td>POINT</td> <td>Point de prélèvement ou point d'observation.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>REL</td> <td>Relevé (qu'il soit phytosociologique, d'observation, ou autre...)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>STRAT</td> <td>Strate</td> <td></td> </tr> </table> <p>(fichier de nomenclature n°24)</p>	CAMP	Campagne de prélèvement		INVS TA	Inventaire stationnel		LIEN	Lien : Indique un lien fort entre 2 observations. Exemples : - une des occurrences est portée par l'autre (des oeufs portés par un crapaud) - il y a une relation entre les deux occurrences (symbiose, plante-hôte, parasitisme, support...)		NSP	Ne sait pas : l'information n'est pas connue.		OBS	Observations		OP	Opération de prélèvement		PASS	Passage		POINT	Point de prélèvement ou point d'observation.		REL	Relevé (qu'il soit phytosociologique, d'observation, ou autre...)		STRAT	Strate	
	CAMP	Campagne de prélèvement																																	
	INVS TA	Inventaire stationnel																																	
	LIEN	Lien : Indique un lien fort entre 2 observations. Exemples : - une des occurrences est portée par l'autre (des oeufs portés par un crapaud) - il y a une relation entre les deux occurrences (symbiose, plante-hôte, parasitisme, support...)																																	
	NSP	Ne sait pas : l'information n'est pas connue.																																	
	OBS	Observations																																	
	OP	Opération de prélèvement																																	
	PASS	Passage																																	
	POINT	Point de prélèvement ou point d'observation.																																	
	REL	Relevé (qu'il soit phytosociologique, d'observation, ou autre...)																																	
STRAT	Strate																																		
methGrp	Description de la méthode ayant présidé au regroupement, de façon aussi succincte que possible	LT	1	O	Exemples : Observations matinales, par strate.																														
cleGrpPer	Clé du regroupement parent s'il y a lieu (= cleGrp du regroupement parent).	T	0..1	F	Si un regroupement est au sein d'un autre regroupement, c'est ici qu'on l'indique : si on regroupe des observations d'une opération de prélèvement, et que plusieurs opérations de prélèvement ont été faites à un même point de prélèvement, on pourra créer un regroupement pour le point.																														
techEch	Technique utilisée pour l'échantillonnage, s'appuie sur le	T	0..1	R	Cet attribut est RECOMMANDE. Il n'est pas besoin de le remplir si aucun protocole n'est associé au regroupement.																														

	référentiel des protocoles et méthodes Campanule.				
taiEch	Valeur de la taille de l'échantillon. Champ numérique uniquement.	ND	0..1	R	Cet attribut est RECOMMANDE. Il n'est pas besoin de le remplir si aucun protocole n'est associé au regroupement. Exemple : 5
utTaiEch	Unité de la taille de l'échantillon. Exemple : mL	T	0..1	R	Cet attribut est RECOMMANDE. Il n'est pas besoin de le remplir si aucun protocole n'est associé au regroupement. Exemple : mL
effEch	Effort consenti pour l'échantillonnage.	T	0..1	R	Exemple : 2 jours, 2 heures...
idOrigine	Identifiant unique de regroupement dans la base de données du producteur où est stockée et initialement gérée la Donnée Source (par exemple un code de relevé...). L'identifiant ne doit pas être la clé primaire technique, susceptible de varier selon les choix de gestion de l'outil de stockage.	T	0..1	R	

4.8 Descripteurs d'observation

Si des informations complémentaires utiles sont renseignées alors il est recommandé que le fichier St_Descr soit fourni.

Les descripteurs d'observation sont des éléments (optionnels) permettant de décrire plus précisément un élément d'une observation donnée. Si par exemple l'observation indique que l'on a dénombré 5 individus, il est possible de décrire chacun de ces individus en utilisant pour chacun d'entre eux une ligne dédiée. Ces 5 lignes porteront alors le même code cleObs.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																																				
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O																																					
obsTech	<p>Technique d'observation : Indique de quelle manière on a pu constater la présence d'un sujet d'observation. C'est le code de la liste afférente qui est échangé, et pas son libellé court ou sa définition.</p> <p>Pour l'instant, on utilise les valeurs de code du tableau ci-contre, dans une prochaine version, on utilisera le référentiel Campanule.</p>	NE	0..1	R	<p>Utiliser le code 21 quand l'information n'est pas connue.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Vu</td> <td>Observation directe d'un individu vivant.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Entendu</td> <td>Observation acoustique d'un individu vivant.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Coquilles d'œuf</td> <td>Observation indirecte via coquilles d'œuf.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Ultrasons</td> <td>Observation acoustique indirecte d'un individu vivant avec matériel spécifique permettant de transduire des ultrasons en sons perceptibles par un humain.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Empreintes</td> <td>Observation indirecte via empreintes.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Exuvie</td> <td>Observation indirecte : une exuvie.</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Fèces/Guano /Epreintes</td> <td>Observation indirecte par les excréments</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Mues</td> <td>Observation indirecte par des plumes, poils, phanères, peau, bois... issus d'une mue.</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Nid/Gîte</td> <td>Observation indirecte par présence d'un nid ou d'un gîte non occupé au moment de l'observation.</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>Pelote de réjection</td> <td>Identifie l'espèce ayant produit la pelote de réjection.</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>Restes dans pelote de réjection</td> <td>Identifie l'espèce à laquelle appartiennent les restes retrouvés dans la pelote de réjection (os ou exosquelettes, par exemple).</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Vu	Observation directe d'un individu vivant.	1	Entendu	Observation acoustique d'un individu vivant.	2	Coquilles d'œuf	Observation indirecte via coquilles d'œuf.	3	Ultrasons	Observation acoustique indirecte d'un individu vivant avec matériel spécifique permettant de transduire des ultrasons en sons perceptibles par un humain.	4	Empreintes	Observation indirecte via empreintes.	5	Exuvie	Observation indirecte : une exuvie.	6	Fèces/Guano /Epreintes	Observation indirecte par les excréments	7	Mues	Observation indirecte par des plumes, poils, phanères, peau, bois... issus d'une mue.	8	Nid/Gîte	Observation indirecte par présence d'un nid ou d'un gîte non occupé au moment de l'observation.	9	Pelote de réjection	Identifie l'espèce ayant produit la pelote de réjection.	10	Restes dans pelote de réjection	Identifie l'espèce à laquelle appartiennent les restes retrouvés dans la pelote de réjection (os ou exosquelettes, par exemple).
Code	Libellé court	Définition																																							
0	Vu	Observation directe d'un individu vivant.																																							
1	Entendu	Observation acoustique d'un individu vivant.																																							
2	Coquilles d'œuf	Observation indirecte via coquilles d'œuf.																																							
3	Ultrasons	Observation acoustique indirecte d'un individu vivant avec matériel spécifique permettant de transduire des ultrasons en sons perceptibles par un humain.																																							
4	Empreintes	Observation indirecte via empreintes.																																							
5	Exuvie	Observation indirecte : une exuvie.																																							
6	Fèces/Guano /Epreintes	Observation indirecte par les excréments																																							
7	Mues	Observation indirecte par des plumes, poils, phanères, peau, bois... issus d'une mue.																																							
8	Nid/Gîte	Observation indirecte par présence d'un nid ou d'un gîte non occupé au moment de l'observation.																																							
9	Pelote de réjection	Identifie l'espèce ayant produit la pelote de réjection.																																							
10	Restes dans pelote de réjection	Identifie l'espèce à laquelle appartiennent les restes retrouvés dans la pelote de réjection (os ou exosquelettes, par exemple).																																							

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					11	Poils/plumes/ phanères	Observation indirecte de l'espèce par ses poils, plumes ou phanères, non nécessairement issus d'une mue.
					12	Restes de repas	Observation indirecte par le biais de restes de l'alimentation de l'individu.
					13	Spore	Identification d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de spores, corpuscules unicellulaires ou pluricellulaires pouvant donner naissance sans fécondation à un nouvel individu. Chez les végétaux, corpuscules reproducteurs donnant des prothalles rudimentaires mâles et femelles (correspondant respectivement aux grains de pollen et au sac embryonnaire), dont les produits sont les gamètes.
					14	Pollen	Observation indirecte d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de pollen, poussière très fine produite dans les loges des anthères et dont chaque grain microscopique est un utricule ou petit sac membraneux contenant le fluide fécondant (d'apr. Bouillet 1859).
					15	Oosphère	Observation indirecte. Cellule sexuelle femelle chez les végétaux qui, après sa fécondation, devient l'oeuf.
					16	Ovule	Observation indirecte. Organe contenant le gamète femelle. Macrosporangie des spermaphytes.
					17	Fleur	Identification d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de fleurs. La fleur correspond à un ensemble de feuilles modifiées, en enveloppe florale et en organe sexuel, disposées sur un réceptacle. Un pédoncule la relie à la tige. (ex : chaton).

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					18	Feuille	Identification d'un individu ou groupe d'individus d'un taxon par l'observation de feuilles. Organe aérien très important dans la nutrition de la plante, lieu de la photosynthèse qui aboutit à des composés organiques (sucres, protéines) formant la sève.
					19	ADN environnemental	Séquence ADN trouvée dans un prélèvement environnemental (eau ou sol).
					20	Autre	Pour tout cas qui ne rentrerait pas dans la présente liste. Le nombre d'apparitions permettra de faire évoluer la nomenclature.
					21	Inconnu	Inconnu : La méthode n'est pas mentionnée dans les documents de l'observateur (bibliographie par exemple).
					22	Mine	Galerie forée dans l'épaisseur d'une feuille, entre l'épiderme supérieur et l'épiderme inférieur par des larves
					23	Galerie/terrier	Galerie forée dans le bois, les racines ou les tiges, par des larves (Lépidoptères, Coléoptères, Diptères) ou creusée dans la terre (micro-mammifères, mammifères...).
					24	Oothèque	Membrane-coque qui protège la ponte de certains insectes et certains mollusques.
					25	Vu et entendu	Vu et entendu : l'occurrence a à la fois été vue et entendue.
					26	Contact olfactif	Contact olfactif : l'occurrence a été sentie sur le lieu d'observation
					27	Empreinte et fèces	Empreinte et fèces
(fichier de nomenclature n°14)							

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé															
ocEtatBio	Code de l'état biologique de l'organisme au moment de l'observation.	NE	0..1	R	<p>Utiliser le code 0 quand l'information n'est pas connue.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>NSP</td> <td>Inconnu (peut être utilisé pour les virus ou les végétaux fanés par exemple).</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Non renseigné</td> <td>L'information n'a pas été renseignée.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Observé vivant</td> <td>L'individu a été observé vivant.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Trouvé mort</td> <td>L'individu a été trouvé mort : Cadavre entier ou crâne par exemple. La mort est antérieure au processus d'observation.</td> </tr> </tbody> </table> <p>(fichier de nomenclature n°7)</p>	Code	Libellé court	Définition	0	NSP	Inconnu (peut être utilisé pour les virus ou les végétaux fanés par exemple).	1	Non renseigné	L'information n'a pas été renseignée.	2	Observé vivant	L'individu a été observé vivant.	3	Trouvé mort	L'individu a été trouvé mort : Cadavre entier ou crâne par exemple. La mort est antérieure au processus d'observation.
Code	Libellé court	Définition																		
0	NSP	Inconnu (peut être utilisé pour les virus ou les végétaux fanés par exemple).																		
1	Non renseigné	L'information n'a pas été renseignée.																		
2	Observé vivant	L'individu a été observé vivant.																		
3	Trouvé mort	L'individu a été trouvé mort : Cadavre entier ou crâne par exemple. La mort est antérieure au processus d'observation.																		
ocNat	Naturalité de l'occurrence, conséquence de l'influence anthropique directe qui la caractérise. Elle peut être déterminée immédiatement par simple observation, y compris par une personne n'ayant pas de formation dans le domaine de la biologie considéré.	NE	0..1	R	<p>Utiliser le code 0 quand l'information n'est pas connue.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Inconnu</td> <td>Inconnu : la naturalité du sujet est inconnue</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Sauvage</td> <td>Sauvage : Qualifie un animal ou végétal à l'état sauvage, individu autochtone, se retrouvant dans son aire de répartition naturelle et dont les individus sont le résultat d'une reproduction naturelle, sans intervention humaine.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Cultivé/élevé</td> <td>Cultivé/élevé : Qualifie un individu d'une population allochtone introduite volontairement dans des espaces non naturels dédiés à la culture, ou à l'élevage.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Planté</td> <td>Planté : Qualifie un végétal d'une population allochtone introduite ponctuellement et volontairement dans un espace naturel/semi naturel.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu	Inconnu : la naturalité du sujet est inconnue	1	Sauvage	Sauvage : Qualifie un animal ou végétal à l'état sauvage, individu autochtone, se retrouvant dans son aire de répartition naturelle et dont les individus sont le résultat d'une reproduction naturelle, sans intervention humaine.	2	Cultivé/élevé	Cultivé/élevé : Qualifie un individu d'une population allochtone introduite volontairement dans des espaces non naturels dédiés à la culture, ou à l'élevage.	3	Planté	Planté : Qualifie un végétal d'une population allochtone introduite ponctuellement et volontairement dans un espace naturel/semi naturel.
Code	Libellé court	Définition																		
0	Inconnu	Inconnu : la naturalité du sujet est inconnue																		
1	Sauvage	Sauvage : Qualifie un animal ou végétal à l'état sauvage, individu autochtone, se retrouvant dans son aire de répartition naturelle et dont les individus sont le résultat d'une reproduction naturelle, sans intervention humaine.																		
2	Cultivé/élevé	Cultivé/élevé : Qualifie un individu d'une population allochtone introduite volontairement dans des espaces non naturels dédiés à la culture, ou à l'élevage.																		
3	Planté	Planté : Qualifie un végétal d'une population allochtone introduite ponctuellement et volontairement dans un espace naturel/semi naturel.																		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																								
					<table border="1"> <tr> <td>4</td> <td>Féral</td> <td>Féral : Qualifie un animal élevé retourné à l'état sauvage, individu d'une population allochtone.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Subspontané</td> <td>Subspontané : Qualifie un végétal d'une population allochtone, introduite volontairement, qui persiste plus ou moins longtemps dans sa station d'origine et qui a une dynamique propre peu étendue et limitée aux alentours de son implantation initiale. "Echappée des jardins".</td> </tr> </table> <p>(fichier de nomenclature n°8)</p>	4	Féral	Féral : Qualifie un animal élevé retourné à l'état sauvage, individu d'une population allochtone.	5	Subspontané	Subspontané : Qualifie un végétal d'une population allochtone, introduite volontairement, qui persiste plus ou moins longtemps dans sa station d'origine et qui a une dynamique propre peu étendue et limitée aux alentours de son implantation initiale. "Echappée des jardins".																		
4	Féral	Féral : Qualifie un animal élevé retourné à l'état sauvage, individu d'une population allochtone.																											
5	Subspontané	Subspontané : Qualifie un végétal d'une population allochtone, introduite volontairement, qui persiste plus ou moins longtemps dans sa station d'origine et qui a une dynamique propre peu étendue et limitée aux alentours de son implantation initiale. "Echappée des jardins".																											
ocSexe	Sexe du sujet de l'observation.	NE	0..1	R	<p>Utiliser 0 quand l'information n'est pas connue.</p> <p>Exemple : 4 pour « hermaphrodite ».</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Inconnu</td> <td>Inconnu : Il n'y a pas d'information disponible pour cet individu.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Indéterminé</td> <td>Indéterminé : Le sexe de l'individu n'a pu être déterminé</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Femelle</td> <td>Féminin : L'individu est de sexe féminin.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Mâle</td> <td>Masculin : L'individu est de sexe masculin.</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Hermaphrodite</td> <td>Hermaphrodite : L'individu est hermaphrodite.</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Mixte</td> <td>Mixte : Sert lorsque l'on décrit plusieurs individus.</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Non renseigné</td> <td>Non renseigné : l'information n'a pas été renseignée dans le document à l'origine de la donnée.</td> </tr> </tbody> </table> <p>(fichier de nomenclature n°9)</p>	Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu	Inconnu : Il n'y a pas d'information disponible pour cet individu.	1	Indéterminé	Indéterminé : Le sexe de l'individu n'a pu être déterminé	2	Femelle	Féminin : L'individu est de sexe féminin.	3	Mâle	Masculin : L'individu est de sexe masculin.	4	Hermaphrodite	Hermaphrodite : L'individu est hermaphrodite.	5	Mixte	Mixte : Sert lorsque l'on décrit plusieurs individus.	6	Non renseigné	Non renseigné : l'information n'a pas été renseignée dans le document à l'origine de la donnée.
Code	Libellé court	Définition																											
0	Inconnu	Inconnu : Il n'y a pas d'information disponible pour cet individu.																											
1	Indéterminé	Indéterminé : Le sexe de l'individu n'a pu être déterminé																											
2	Femelle	Féminin : L'individu est de sexe féminin.																											
3	Mâle	Masculin : L'individu est de sexe masculin.																											
4	Hermaphrodite	Hermaphrodite : L'individu est hermaphrodite.																											
5	Mixte	Mixte : Sert lorsque l'on décrit plusieurs individus.																											
6	Non renseigné	Non renseigné : l'information n'a pas été renseignée dans le document à l'origine de la donnée.																											
ocStade	Stade de développement du sujet de l'observation.	NE	0..1	R	<p>Utiliser 0 quand l'information n'est pas connue.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Inconnu</td> <td>Le stade de vie de l'individu n'est pas connu.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Indéterminé</td> <td>Le stade de vie de l'individu n'a pu être déterminé (observation insuffisante pour la détermination).</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu	Le stade de vie de l'individu n'est pas connu.	1	Indéterminé	Le stade de vie de l'individu n'a pu être déterminé (observation insuffisante pour la détermination).															
Code	Libellé court	Définition																											
0	Inconnu	Le stade de vie de l'individu n'est pas connu.																											
1	Indéterminé	Le stade de vie de l'individu n'a pu être déterminé (observation insuffisante pour la détermination).																											

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé	
					2	Adulte L'individu est au stade adulte.
					3	Juvénile L'individu n'a pas encore atteint le stade adulte. C'est un individu jeune.
					4	Immature Individu n'ayant pas atteint sa maturité sexuelle.
					5	Sub-adulte Individu ayant presque atteint la taille adulte mais qui n'est pas considéré en tant que tel par ses congénères.
					6	Larve Individu dans l'état où il est en sortant de l'œuf, état dans lequel il passe un temps plus ou moins long avant métamorphose.
					7	Chenille Larve éruciforme des lépidoptères ou papillons.
					8	Têtard Larve de batracien.
					9	Œuf L'individu se trouve dans un œuf, ou au sein d'un regroupement d'œufs (ponte)
					10	Mue L'individu est en cours de mue (pour les reptiles : renouvellement de la peau, pour les oiseaux/mammifères : renouvellement du plumage/pelage, pour les cervidés : chute des bois).
					11	Exuvie L'individu est en cours d'exuviation : l'exuvie est une enveloppe (cuticule chitineuse ou peau) que le corps de l'animal a quittée lors de la mue ou de la métamorphose.
					12	Chrysalide Nympe des lépidoptères ou papillons.
					13	Nympe Stade de développement intermédiaire, entre larve et imago, pendant lequel l'individu ne se nourrit pas.
					14	Pupe Nympe des diptères.
					15	Imago Stade final d'un individu dont le développement se déroule en plusieurs phases (en général, œuf, larve, imago).

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					16	Sub-imago	Stade de développement chez certains insectes : insecte mobile, incomplet et sexuellement immature, bien qu'évoquant assez fortement la forme définitive de l'adulte, l'imago.
					17	Alevin	L'individu, un poisson, est à un stade juvénile.
					18	Germination	L'individu est en cours de germination.
					19	Fané	L'individu est altéré dans ses couleurs et sa fraîcheur, par rapport à un individu normal.
					20	Graine	La graine est la structure qui contient et protège l'embryon végétal.
					21	Thalle, protothalle	Un thalle est un appareil végétatif ne possédant ni feuilles, ni tiges, ni racines, produit par certains organismes non mobiles.
					22	Tubercule	Un tubercule est un organe de réserve, généralement souterrain, assurant la survie des plantes pendant la saison d'hiver ou en période de sécheresse, et souvent leur multiplication par voie végétative.
					23	Bulbe	Un bulbe est une pousse souterraine verticale disposant de feuilles modifiées utilisées comme organe de stockage de nourriture par une plante à dormance.
					24	Rhizome	Le rhizome est une tige souterraine et parfois subaquatique remplie de réserves alimentaires chez certaines plantes vivaces.
					25	Emergent	L'individu est au stade émergent : sortie de l'œuf.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé														
					26	Post-larve	L'individu est à un stade qui suit immédiatement celui de la larve et présente certains caractères du juvénile.												
(fichier de nomenclature n°10)																			
ocBioGeo	Le statut biogéographique couvre une notion de présence (présence/absence), et d'origine (indigénat ou introduction). Il est similaire au statut biogéographique du guide méthodologique TAXREF mais s'applique au niveau local : il s'agit d'une information qui ne peut être renseignée que suite à une déduction à dire d'expert.	NE	0..1	R	Utiliser 1 quand l'information n'a pas été renseignée. Utiliser 0 quand on n'a pu déterminer le statut biogéographique.														
<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1176 515 1276 547">Code</th> <th data-bbox="1276 515 1451 547">Libellé court</th> <th data-bbox="1451 515 2087 547">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1176 547 1276 659">0</td> <td data-bbox="1276 547 1451 659">Inconnu/cryptogène</td> <td data-bbox="1451 547 2087 659">Individu dont le taxon a une aire d'origine inconnue qui fait qu'on ne peut donc pas dire s'il est indigène ou introduit.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1176 659 1276 738">1</td> <td data-bbox="1276 659 1451 738">Non renseigné</td> <td data-bbox="1451 659 2087 738">Individu pour lequel l'information n'a pas été renseignée.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1176 738 1276 1386">2</td> <td data-bbox="1276 738 1451 1386">Présent (indigène ou indéterminé)</td> <td data-bbox="1451 738 2087 1386"> <p>Individu d'un taxon présent au sens large dans la zone géographique considérée, c'est-à-dire taxon indigène ou taxon dont on ne sait pas s'il appartient à l'une des autres catégories. Le défaut de connaissance profite donc à l'indigénat.</p> <p>Par indigène on entend : taxon qui est issu de la zone géographique considérée et qui s'y est naturellement développé sans contribution humaine, ou taxon qui est arrivé là sans intervention humaine (intentionnelle ou non) à partir d'une zone dans laquelle il est indigène6.</p> <p>(NB : exclut les hybrides dont l'un des parents au moins est introduit dans la zone considérée)</p> <p>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « natif » ou « autochtone ».</p> </td> </tr> </tbody> </table>								Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu/cryptogène	Individu dont le taxon a une aire d'origine inconnue qui fait qu'on ne peut donc pas dire s'il est indigène ou introduit.	1	Non renseigné	Individu pour lequel l'information n'a pas été renseignée.	2	Présent (indigène ou indéterminé)	<p>Individu d'un taxon présent au sens large dans la zone géographique considérée, c'est-à-dire taxon indigène ou taxon dont on ne sait pas s'il appartient à l'une des autres catégories. Le défaut de connaissance profite donc à l'indigénat.</p> <p>Par indigène on entend : taxon qui est issu de la zone géographique considérée et qui s'y est naturellement développé sans contribution humaine, ou taxon qui est arrivé là sans intervention humaine (intentionnelle ou non) à partir d'une zone dans laquelle il est indigène6.</p> <p>(NB : exclut les hybrides dont l'un des parents au moins est introduit dans la zone considérée)</p> <p>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « natif » ou « autochtone ».</p>
Code	Libellé court	Définition																	
0	Inconnu/cryptogène	Individu dont le taxon a une aire d'origine inconnue qui fait qu'on ne peut donc pas dire s'il est indigène ou introduit.																	
1	Non renseigné	Individu pour lequel l'information n'a pas été renseignée.																	
2	Présent (indigène ou indéterminé)	<p>Individu d'un taxon présent au sens large dans la zone géographique considérée, c'est-à-dire taxon indigène ou taxon dont on ne sait pas s'il appartient à l'une des autres catégories. Le défaut de connaissance profite donc à l'indigénat.</p> <p>Par indigène on entend : taxon qui est issu de la zone géographique considérée et qui s'y est naturellement développé sans contribution humaine, ou taxon qui est arrivé là sans intervention humaine (intentionnelle ou non) à partir d'une zone dans laquelle il est indigène6.</p> <p>(NB : exclut les hybrides dont l'un des parents au moins est introduit dans la zone considérée)</p> <p>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « natif » ou « autochtone ».</p>																	

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
							Les taxons hivernant quelques mois de l'année entrent dans cette catégorie.
					3	Introduit	<p>Taxon introduit (établi ou possiblement établi) au niveau local.</p> <p>Par introduit on entend : taxon dont la présence locale est due à une intervention humaine, intentionnelle ou non, ou taxon qui est arrivé dans la zone sans intervention humaine mais à partir d'une zone dans laquelle il est introduit.</p> <p>Par établi (terme pour la faune, naturalisé pour la flore) on entend : taxon introduit qui forme des populations viables (se reproduisant) et durables qui se maintiennent dans le milieu naturel sans besoin d'intervention humaine.</p> <p>Sont regroupés sous ce statut tous les taxons catégorisés « non-indigène », « exotique », « exogène », « allogène », « allochtone », « non-natif », « naturalisé » dans une publication scientifique.</p>
					4	Introduit envahissant	<p>Individu d'un taxon introduit localement, qui produit des descendants fertiles souvent en grand nombre, et qui a le potentiel pour s'étendre de façon exponentielle sur une grande aire, augmentant ainsi rapidement son aire de répartition. Cela induit souvent des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives. Sont regroupés sous ce statut tous les individus de taxons catégorisés "introduits envahissants", "exotiques envahissants", ou "invasif".</p>

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé																					
					<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1184 220 1279 375">5</td> <td data-bbox="1279 220 1451 375">Introduit non établi (dont domestique)</td> <td data-bbox="1451 220 2098 375">Individu dont le taxon est introduit, qui se reproduit occasionnellement hors de son aire de culture ou captivité, mais qui ne peut se maintenir à l'état sauvage.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1184 375 1279 529">6</td> <td data-bbox="1279 375 1451 529">Occasionnel</td> <td data-bbox="1451 375 2098 529">Individu dont le taxon est occasionnel, non nicheur, accidentel ou exceptionnel dans la zone géographique considérée (par exemple migrateur de passage), qui est locale.</td> </tr> </table> <p data-bbox="1173 529 2098 566">(fichier de nomenclature n°11)</p>	5	Introduit non établi (dont domestique)	Individu dont le taxon est introduit, qui se reproduit occasionnellement hors de son aire de culture ou captivité, mais qui ne peut se maintenir à l'état sauvage.	6	Occasionnel	Individu dont le taxon est occasionnel, non nicheur, accidentel ou exceptionnel dans la zone géographique considérée (par exemple migrateur de passage), qui est locale.															
5	Introduit non établi (dont domestique)	Individu dont le taxon est introduit, qui se reproduit occasionnellement hors de son aire de culture ou captivité, mais qui ne peut se maintenir à l'état sauvage.																								
6	Occasionnel	Individu dont le taxon est occasionnel, non nicheur, accidentel ou exceptionnel dans la zone géographique considérée (par exemple migrateur de passage), qui est locale.																								
ocStatBio	Statut biologique de l'individu sur le site d'observation.	NE	0..1	R	<p data-bbox="1173 566 2098 606">Utiliser le code 0 quand l'information n'est pas connue.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="1184 641 1279 681">Code</th> <th data-bbox="1279 641 1451 681">Libellé court</th> <th data-bbox="1451 641 2098 681">Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1184 681 1279 754">0</td> <td data-bbox="1279 681 1451 754">Inconnu</td> <td data-bbox="1451 681 2098 754">Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1184 754 1279 829">1</td> <td data-bbox="1279 754 1451 829">Non renseigné</td> <td data-bbox="1451 754 2098 829">Non renseigné : Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1184 829 1279 904">2</td> <td data-bbox="1279 829 1451 904">Non Déterminé</td> <td data-bbox="1451 829 2098 904">Non déterminé : Le statut biologique de l'individu n'a pas pu être déterminé.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1184 904 1279 1029">3</td> <td data-bbox="1279 904 1451 1029">Reproduction</td> <td data-bbox="1451 904 2098 1029">Reproduction : Le sujet d'observation en est au stade de reproduction (nicheur, gravide, carpophage, floraison, fructification...)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1184 1029 1279 1176">4</td> <td data-bbox="1279 1029 1451 1176">Hibernation</td> <td data-bbox="1451 1029 2098 1176">Hibernation : L'hibernation est un état d'hypothermie régulée, durant plusieurs jours ou semaines qui permet aux animaux de conserver leur énergie pendant l'hiver.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1184 1176 1279 1356">5</td> <td data-bbox="1279 1176 1451 1356">Estivation</td> <td data-bbox="1451 1176 2098 1356">Estivation : L'estivation est un phénomène analogue à celui de l'hibernation, au cours duquel les animaux tombent en léthargie. L'estivation se produit durant les périodes les plus chaudes et les plus sèches de l'été.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu	Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.	1	Non renseigné	Non renseigné : Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.	2	Non Déterminé	Non déterminé : Le statut biologique de l'individu n'a pas pu être déterminé.	3	Reproduction	Reproduction : Le sujet d'observation en est au stade de reproduction (nicheur, gravide, carpophage, floraison, fructification...)	4	Hibernation	Hibernation : L'hibernation est un état d'hypothermie régulée, durant plusieurs jours ou semaines qui permet aux animaux de conserver leur énergie pendant l'hiver.	5	Estivation	Estivation : L'estivation est un phénomène analogue à celui de l'hibernation, au cours duquel les animaux tombent en léthargie. L'estivation se produit durant les périodes les plus chaudes et les plus sèches de l'été.
Code	Libellé court	Définition																								
0	Inconnu	Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.																								
1	Non renseigné	Non renseigné : Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.																								
2	Non Déterminé	Non déterminé : Le statut biologique de l'individu n'a pas pu être déterminé.																								
3	Reproduction	Reproduction : Le sujet d'observation en est au stade de reproduction (nicheur, gravide, carpophage, floraison, fructification...)																								
4	Hibernation	Hibernation : L'hibernation est un état d'hypothermie régulée, durant plusieurs jours ou semaines qui permet aux animaux de conserver leur énergie pendant l'hiver.																								
5	Estivation	Estivation : L'estivation est un phénomène analogue à celui de l'hibernation, au cours duquel les animaux tombent en léthargie. L'estivation se produit durant les périodes les plus chaudes et les plus sèches de l'été.																								

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé															
					<table border="1"> <tr> <td>9</td> <td>Pas de reproduction</td> <td>Pas de reproduction : Indique que l'individu n'a pas un comportement reproducteur. Chez les végétaux : absence de fleurs, de fruits...</td> </tr> </table> <p>(fichier de nomenclature n°13)</p>	9	Pas de reproduction	Pas de reproduction : Indique que l'individu n'a pas un comportement reproducteur. Chez les végétaux : absence de fleurs, de fruits...												
9	Pas de reproduction	Pas de reproduction : Indique que l'individu n'a pas un comportement reproducteur. Chez les végétaux : absence de fleurs, de fruits...																		
preuvOui	Indique si une preuve existe ou non. Par preuve on entend un objet physique ou numérique permettant de démontrer l'existence de l'occurrence et/ou d'en vérifier l'exactitude.	NE	0..1	R	<p>Utiliser 0 quand on ne sait pas si une preuve existe.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>NSP</td> <td>A utiliser quand on ne sait pas si une preuve existe. Indique que la personne ayant fourni la donnée ignore s'il existe une preuve, ou qu'il est indiqué dans la donnée qu'il y a eu une preuve qui a pu servir pour la détermination, sans moyen de le vérifier.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Oui</td> <td>Indique qu'une preuve existe ou a existé pour la détermination, et est toujours accessible.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Non</td> <td>Indique l'absence de preuve.</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>NonAcquise</td> <td>NonAcquise : La donnée de départ mentionne une preuve, ou non, mais n'est pas suffisamment standardisée pour qu'il soit possible de récupérer des informations. L'information n'est donc pas acquise lors du transfert.</td> </tr> </tbody> </table> <p>(fichier de nomenclature n°15)</p>	Code	Libellé court	Définition	0	NSP	A utiliser quand on ne sait pas si une preuve existe. Indique que la personne ayant fourni la donnée ignore s'il existe une preuve, ou qu'il est indiqué dans la donnée qu'il y a eu une preuve qui a pu servir pour la détermination, sans moyen de le vérifier.	1	Oui	Indique qu'une preuve existe ou a existé pour la détermination, et est toujours accessible.	2	Non	Indique l'absence de preuve.	3	NonAcquise	NonAcquise : La donnée de départ mentionne une preuve, ou non, mais n'est pas suffisamment standardisée pour qu'il soit possible de récupérer des informations. L'information n'est donc pas acquise lors du transfert.
Code	Libellé court	Définition																		
0	NSP	A utiliser quand on ne sait pas si une preuve existe. Indique que la personne ayant fourni la donnée ignore s'il existe une preuve, ou qu'il est indiqué dans la donnée qu'il y a eu une preuve qui a pu servir pour la détermination, sans moyen de le vérifier.																		
1	Oui	Indique qu'une preuve existe ou a existé pour la détermination, et est toujours accessible.																		
2	Non	Indique l'absence de preuve.																		
3	NonAcquise	NonAcquise : La donnée de départ mentionne une preuve, ou non, mais n'est pas suffisamment standardisée pour qu'il soit possible de récupérer des informations. L'information n'est donc pas acquise lors du transfert.																		
ocComporte	Comportement du sujet d'observation (individu ou groupe d'individus)	NE	0..1	R	<p>On utilisera un code de la liste suivante :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Définition</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>Inconnu</td> <td>Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>Non renseigné</td> <td>Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé court	Définition	0	Inconnu	Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.	1	Non renseigné	Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.						
Code	Libellé court	Définition																		
0	Inconnu	Inconnu : Le statut biologique de l'individu n'est pas connu.																		
1	Non renseigné	Le statut biologique de l'individu n'a pas été renseigné.																		

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					2	Echouage	l'individu tente de s'échouer ou vient de s'échouer sur le rivage
					3	Dortoir	individus se regroupant dans une zone définie pour y passer la nuit ou la journée.
					4	Migration	L'individu (ou groupe d'individus) est en migration active
					8	Toile	Construction de toile : l'individu construit sa toile.
					6	Halte migratoire	Halte migratoire : Indique que l'individu procède à une halte au cours de sa migration, et a été découvert sur sa zone de halte.
					7	Swarming	Swarming : Indique que l'individu a un comportement de swarming : il se regroupe avec d'autres individus de taille similaire, sur une zone spécifique, ou en mouvement.
					8	Chasse / alimentation	Chasse / alimentation : Indique que l'individu est sur une zone qui lui permet de chasser ou de s'alimenter.
					9	Hivernage	Hivernage : l'individu hiverne (modification de son comportement liée à l'hiver pouvant par exemple comporter un changement de lieu, d'alimentation, de production de sève ou de graisse...)
10	Passage en vol	Indique que l'individu est de passage et en vol.					

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé		
					11	Erratique	Erratique : Individu d'une ou de populations d'un taxon qui ne se trouve, actuellement, que de manière occasionnelle dans les limites d'une région. Il a été retenu comme seuil, une absence de 80% d'un laps de temps donné (année, saisons...).
					12	Sédentaire	Sédentaire : Individu demeurant à un seul emplacement, ou restant toute l'année dans sa région d'origine, même s'il effectue des déplacements locaux.
					13	Estivage	Estivage : l'individu estive (modification de son comportement liée à l'été pouvant par exemple comporter un changement de lieu, d'alimentation, de production de sève ou de graisse...)
					14	Nourrisage des jeunes	Nourrisage des jeunes
					15	Posé	Posé
					16	Déplacement	Individu(s) en déplacement
					17	Repos	Repos
					18	Chant	Chant
					19	Accouplement	Accouplement
					20	Cœur copulatoire	Cœur copulatoire
					21	Tandem	Tandem
					22	Territorial	Territorial
					23	Pond	Pond

(fichier de nomenclature n°110)

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
obsDescr	Description libre de l'observation, aussi succincte et précise que possible.	LT	1	F	
ocMethDet	Description de la méthode utilisée pour déterminer le taxon lors de l'observation.	LT	1	F	Exemple : observation des antennes à la loupe, détermination ADN, comparaison à une collection de référence, connaissance d'expert -préciser le nom-, bibliographie...
preuvNum	Adresse web (URL) à laquelle on pourra trouver la preuve numérique ou l'archive contenant toutes les preuves numériques (image(s), sonogramme(s), film(s), séquence(s) génétique(s)...).	T	0..1	OC	L'adresse DOIT commencer par http://, https:// ou ftp://. S'il est indiqué qu'une preuve existe, et qu'il n'y a pas d'information pour la preuve non numérique, cet attribut DOIT être renseigné.
preuvNoNum	Adresse et/ou nom de la personne ou de l'organisme qui permettrait de retrouver la preuve non numérique de l'observation.	T	0..1	OC	S'il est indiqué qu'une preuve existe, et qu'il n'y a pas d'information pour la preuve numérique, cet attribut DOIT être renseigné.
obsCtx	Description libre du contexte de l'observation, aussi succincte et précise que possible.	LT	1	F	Exemple : pied d'une falaise, au crépuscule, animal se nourrissant, piège à 10 m d'un drap blanc.

4.9 Attributs additionnels pour le sujet d'observation

Si des informations complémentaires doivent être transmises, alors le fichier St_AttrAdd_suj doit être fourni.

Les attributs additionnels doivent être définis, et avoir un nom. De plus, la valeur échangée doit être compréhensible et l'unité doit être indiquée dans la définition si ce sont des attributs quantitatifs. Une unité doit également être renseignée dans l'attribut UnitParam pour les attributs quantitatifs.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé
cleObs	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Principal	T	1	O	

nomParam	Nom du paramètre	T	1	O	Libellé du paramètre Exemple : température de l'air									
parametre	Définition de l'attribut ajouté	LT	1	O	La définition explicite du libellé du paramètre doit être fournie, avec notamment l'unité s'il y a lieu (pas dans le cas d'un paramètre qualitatif). Exemple : Température de l'air relevée au thermomètre électronique en degrés Celsius									
typeParam	Type du paramètre	T	1	O	Indique si le paramètre est de type qualitatif ou quantitatif <table border="1" data-bbox="1182 483 2063 643"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QTA</td> <td>Quantitatif</td> <td></td> </tr> <tr> <td>QUAL</td> <td>Qualitatif</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> (fichier de nomenclature n°20)	Code	Libellé court	Libellé Long	QTA	Quantitatif		QUAL	Qualitatif	
Code	Libellé court	Libellé Long												
QTA	Quantitatif													
QUAL	Qualitatif													
valeur	Valeur du paramètre	T	1	O	La valeur doit être explicite. Si elle est codée, la table contenant les codes doit être fournie dans la définition du paramètre. Exemple : 17									
unitParam	Unité du paramètre	T	0..1	OC	Si le paramètre est de type quantitatif, alors l'unité doit être indiquée ici, autant que possible en unités du système international. Voir le site de la métrologie française pour la liste des unités SI : http://www.metrologie-francaise.fr/fr/si/unites-mesure.asp Exemple : « °C » pour le paramètre « température de l'air en degrés Celsius » Dans le cas de paramètres quantitatifs sans unités (pH par exemple), noter « N/A ».									

4.10 Attributs additionnels pour le regroupement

Si des informations complémentaires pour le regroupement doivent être transmises, alors le fichier St_AttrAdd_Rgp doit être fourni.

Les attributs additionnels doivent être définis, et avoir un nom. De plus, la valeur échangée doit être compréhensible et l'unité doit être indiquée dans la définition si ce sont des attributs quantitatifs. Une unité doit également être renseignée dans l'attribut UnitParam pour les attributs quantitatifs.

Attribut	Définition	F	C	R	Règle et vocabulaire contrôlé									
cleGrp	Attribut technique servant de clé primaire à l'observation. Cet attribut permet de faire le lien avec le fichier St_Regrp	T	1	O										
nomParam	Nom du paramètre	T	1	O	Libellé du paramètre Exemple : température de l'air									
parametre	Définition de l'attribut ajouté	LT	1	O	La définition explicite du libellé du paramètre doit être fournie, avec notamment l'unité s'il y a lieu (pas dans le cas d'un paramètre qualitatif). Exemple : Température de l'air relevée au thermomètre électronique en degrés Celsius									
typeParam	Type du paramètre	T	1	O	Indique si le paramètre est de type qualitatif ou quantitatif <table border="1" data-bbox="1178 956 2063 1115"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé court</th> <th>Libellé Long</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>QTA</td> <td>Quantitatif</td> <td></td> </tr> <tr> <td>QUAL</td> <td>Qualitatif</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> (fichier de nomenclature n°20)	Code	Libellé court	Libellé Long	QTA	Quantitatif		QUAL	Qualitatif	
Code	Libellé court	Libellé Long												
QTA	Quantitatif													
QUAL	Qualitatif													
valeur	Valeur du paramètre	T	1	O	La valeur doit être explicite. Si elle est codée, la table contenant les codes doit être fournie dans la définition du paramètre. Exemple : 17									

unitParam	Unité du paramètre	T	0..1	OC	<p>Si le paramètre est de type quantitatif, alors l'unité doit être indiquée ici, autant que possible en unités du système international. Voir le site de la métrologie française pour la liste des unités SI : http://www.metrologie-francaise.fr/fr/si/unites-mesure.asp</p> <p>Exemple : « °C » pour le paramètre « température de l'air en degrés Celsius »</p> <p>Dans le cas de paramètres quantitatifs sans unités (pH par exemple), noter « N/A ».</p>
-----------	--------------------	---	------	----	---

ANNEXE A : Suivi des évolutions entre les versions 3 et 3.1

A. Ajout de concepts et de fichiers

Ajout du concept d'attributs additionnels pour le regroupement et du fichier associé

B. Suppression de concepts et de fichiers

Devant la non utilisation des éléments sur les masses d'eau et les espaces naturels, ces éléments sont supprimés.

B. Changement dans les concepts

Pour st_principal :

Attribut v3	Attribut v3.1	Modification
cleObs	cleObs	
cleGrp	cleGrp	
statSource	statSource	
refBiblio	refBiblio	
jddCode	idJdd	
idOrigine	idOrigine	
orgGestDat	orgGestDat	
permId	idSINPOcc	UUID uniquement (le préfixe de plateforme disparaît)
dSPublique	dSPublique	
statObs	statObs	
cdNom	cdNom	
cdRef		Suppression (le CD_NOM de TAXREF est suffisant)
vTAXREF		Suppression (le CD_NOM de TAXREF est suffisant)
nomCite	nomCite	
denbrMin	denbrMin	
denbrMax	denbrMax	
objDenbr	objDenbr	
comment	comment	
dateDebut	dateDebut	
dateFin	dateFin	
heureDebut	heureDebut	Suppression des éléments concernant les fuseaux horaires
heureFin	heureFin	Suppression des éléments concernant les fuseaux horaires
dateDet	dateDet	
altMin	altMin	
altMoy	altMoy	
altMax	altMax	
profMin	profMin	
profMoy	profMoy	
profMax	profMax	
toponyme	nomLieu	
cleObjet	cleObjet	
x	x	

y	y	
projection	projection	Devient un nombre entier
precision	X_PREC	Ajout d'éléments sur la précision
	Y_PREC	Ajout
natObjGeo	natObjGeo	
diffLocPre		Suppression
diffMaille		Suppression
diffCom		Suppression
diffTotale		Suppression
floutage	floutage	Ajout d'un élément permettant de dire qu'on ne sait pas si un floutage a eu lieu (quelques cas bloquants ont nécessité cet ajout)
identObs	identObs	
orgObs	orgObs	
detminer	detminer	
orgDeterm	orgDeterm	
nivValid	nivValid	
datValid	datValid	
validateur	validateur	
orgValid	orgValid	
protValid	protValid	
orgStd		Suppression

Pour st_habitat

Attribut v3	Attribut v3.1	Modification
cleObs	cleObs	
cdHabitat	cdHabitat	Devient recommandé
cdTypo	cdTypo	
cdHabRef	cdHabRef	Devient recommandé
vHabRef	vHabRef	

Pour st_dept

Attribut v3	Attribut v3.1	Modification
cleObs	cleObs	
cdDept	cdDept	
	nomDept	Ajout du nom du département
anneeRef	anneeRef	
typInfGeo	typInfGeo	

Pour st_descr

Attribut v3	Attribut v3.1	Modification
cleObs	cleObs	
obsMeth	obsTech	Devient recommandé

ocEtatBio	ocEtatBio	Devient recommandé
ocNat	ocNat	Devient recommandé
ocSexe	ocSexe	Devient recommandé
ocStade	ocStade	Devient recommandé
ocBioGeo	ocBioGeo	Devient recommandé
ocStatBio	ocStatBio	Devient recommandé. Suppression des valeurs de comportement de cet attribut. Valeurs transférées vers ocComporte.
preuvOui	preuvOui	Devient recommandé
	ocComporte	Ajout
obsDescr	obsDescr	
ocMethDet	ocMethDet	
preuvNum	urPreuvNum	Changement de nom
preuvNoNum	preuvNoNum	
obsCtx	obsCtx	

Pour st_regrp

Attribut v3	Attribut v3.1	Modification
cleGrp	cleGrp	
permlIdGrp	idSINPGrp	Changement de nom
methGrp	methGrp	
typGrp	typGrp	
cleGrpPer	cleGrpPer	
	techEch	Ajout
	taiEch	Ajout
	utTaiEch	Ajout
	effEch	Ajout
	idOrigine	Ajout

Pour st_AttrAdd_Suj : reprend l'ancien fichier st_AttrAdd.

Création du fichier St_AttrAdd_Regrp (reprend l'ancien fichier St_AttrAdd, mais remplace la clé par cleGrp pour pointer vers un regroupement)

Pas de changements pour St_Mailles et St_Communes, ni pour les couches SIG.

ANNEXE B : Suivi des évolutions entre les versions 2 et 3

A. Ajout de concepts et de fichiers

Ajout du concept de regroupement et du fichier associé

Ajout du concept de descripteur d'observation et du fichier associé

Ajout du concept de département et des fichiers associés

B. Changement dans les concepts existant dans la v2 et maintenus dans la v3

Pour St_Principal :

Attribut v2	Attribut v3	Modification
cleObs	cleObs	
	cleGrp	Ajout
statutSource	statSource	Réduction à 10 caractères ou moins
referenceBiblio	refBiblio	Réduction à 10 caractères ou moins
jddId		Suppression
jddCode	jddCode	CHANGEMENT ! Ce champ est maintenant le code de la fiche de métadonnées associée à la donnée
identifiantOrigine	idOrigine	Réduction à 10 caractères ou moins
organismeGestionnaireDonnees	orgGestDat	Réduction à 10 caractères ou moins
identifiantPermanent	permlId	Réduction à 10 caractères ou moins
dSPublique	dSPublique	
codeIDCNPDispositif		Suppression
statutObservation	statObs	Réduction à 10 caractères ou moins
cdNom	cdNom	
cdRef	cdRef	
	vTAXREF	Ajout
nomCite	nomCite	
codeSensible		Suppression
denombrementMin	denbrMin	Réduction à 10 caractères ou moins
denombrementMax	denbrMax	Réduction à 10 caractères ou moins
objetDenombrement	objDenbr	Réduction à 10 caractères ou moins, liste modifiée (plus d'objets sont possibles)
commentaire	comment	Réduction à 10 caractères ou moins
dateDebut	dateDebut	
dateFin	dateFin	
heureDebut	heureDebut	
heureFin	heureFin	
dateDeterminationObs	dateDet	Réduction à 10 caractères ou moins
altitudeMin	altMin	Réduction à 10 caractères ou moins
	altMoy	Ajout
altitudeMax	altMax	Réduction à 10 caractères ou moins
profondeurMin	profMin	Réduction à 10 caractères ou moins
	profMoy	Ajout
profondeurMax	profMax	Réduction à 10 caractères ou moins
toponyme	toponyme	
codeDepartement		Supprimé, l'information peut maintenant être intégrée via le fichier St_Departement
cleObjet	cleObjet	
x	x	
y	y	
	projection	Ajout
precision	precision	

natureObjetGeo	natObjGeo	Réduction à 10 caractères ou moins
restrictionLocalisationP	diffLocPre	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
restrictionMaille	diffMaille	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
restrictionCommune	diffCom	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
restrictionTotale	diffTotale	Concept similaire, mais fonction inverse : on indique qu'on veut ou non DIFFUSER et non restreindre. Valeurs Oui/Non remplacées par 1/0.
floutage	floutage	Valeurs Oui/Non remplacée par 1/0
identiteObservateur	identObs	Réduction à 10 caractères ou moins. La règle d'écriture a changé.
organismeObservateur	orgObs	Réduction à 10 caractères ou moins
determineur	detminer	Réduction à 10 caractères ou moins. La règle d'écriture a changé.
	orgDeterm	Ajout
	nivValid	Ajout
	datValid	Ajout
validateur	validateur	La règle d'écriture a changé.
	orgValid	Ajout
	protValid	Ajout
organismeStandard	orgStd	Réduction à 10 caractères ou moins

Pour la couche SIG :

Attribut v2	Attribut v3	Modifications
cleObjet	cleObjet	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	objCompos	Ajout

Pour St_Commune

Attribut v2	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
codeCommune	cdCommune	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier. Changement de nom pour un autre à moins de 10 caractères.
nomCommune	nomCommune	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	anneeRef	Ajout

	typInfGeo	Ajout
--	-----------	-------

Pour St_Maille

Attribut	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
codeMaille	cdMaille	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	typInfGeo	Ajout

Pour St_EN

Attribut	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
typeEN	typeEN	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier. Liste associée qui évolue.
codeEN	codeEN	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	typInfGeo	Ajout

Pour St_ME

Attribut v2	Attribut v3	Modification
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour la ligne de données
codeME	codeME	Devient obligatoire pour la ligne de données
	versionME	Ajout
	dateME	Ajout
	typInfGeo	Ajout

Pour St_Hab

Attribut v2	Attribut v3	Modification
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
codeHabitat	cdHabitat	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
refHabitat	cdTypo	Devient facultatif (usage de HABREF et du code HABREF obligent)
	cdHabRef	
	vHabRef	

Pour St_AttrAdd

Attribut v2	Attribut v3	Modifications
cleObs	cleObs	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	nomParam	Ajout
parametre	parametre	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	typeParam	Ajout
valeur	valeur	Devient obligatoire pour chaque ligne de ce fichier
	unitParam	Ajout



UMS 2006 PATRIMOINE NATUREL

Centre d'expertise et de données sur la nature

Muséum national d'Histoire naturelle
36 rue Geoffroy Saint-Hilaire
CP 41 - 75231 Paris Cedex 05

+33 (0)1 71 21 46 35
patrinat.mnhn.fr
inpn.mnhn.fr

Le présent document définit les formats permettant l'envoi d'informations vers l'Inventaire du Patrimoine Naturel (INPN). Il présente les fichiers utilisables, leur articulation, et les éléments d'informations permettant de qualifier une occurrence de taxons pour son utilisation.